

DÉLIBÉRATION N° CA 19-03 DU 14 MARS 2019
portant arrêté du compte financier 2018

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 14 mars 2019.

DÉLIBÈRE

Article 1

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 404,49 ETPT sous plafond et 4,47 ETPT hors plafond
- 808 229 276,67 € de consommation d'autorisations d'engagement
- 720 281 389,59 € de consommation de crédits de paiement
- 774 250 313,74 € d'encaissement de recettes
- 53 968 924,15 € de solde budgétaire
- 26 919 647,72 € de diminution de la trésorerie
- 77 922 268,67 € de résultat patrimonial
- 69 511 743,11 € de capacité d'autofinancement
- 11 905 112,55 € de diminution du fonds de roulement

Article 2

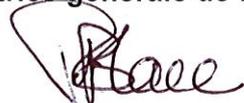
Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 77 922 268,67 € en réserves.

Article 3

Le conseil d'administration décide d'affecter le report à nouveau négatif de 67 107 167,00 € en réserves.

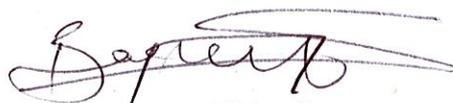
Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan sont annexés à la présente délibération.

La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence



Patricia BLANC

Le Président
du Conseil d'administration



par délégation
Samuel BOUQUET
Vice-Président



Compte financier 2018

Agence de l'eau Seine-Normandie

RAPPORT DE GESTION

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau

Conseil d'administration du 14 mars 2019

Version du 27/02/2019

Table des matières

RAPPEL : LA COMPTABILISATION DES DEPENSES ET RECETTES EN MODE GBCP	5
1 L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2018	6
1.1 LES RECETTES 2018	7
1.2 LES DEPENSES 2018	9
1.2.1 Les dépenses d'intervention	9
1.2.2 Les dépenses de personnel	13
1.2.3 Les dépenses de fonctionnement	15
1.2.4 Les dépenses d'investissement	16
1.2.5 Remboursement de l'emprunt et prélèvement de l'Etat	17
1.3 LES DÉPENSES AU BÉNÉFICE DE LA MUTUALISATION INTER-AGENCES	17
1.4 SYNTHESSES BUDGETAIRES	18
2 LES ÉTATS BUDGÉTAIRES ET L'ANNEXE IMMOBILIÈRE	21
2.1 Tableau 1 – Autorisations d'emplois	22
2.2 Tableau 2 – Autorisations budgétaires	23
2.3 Tableau 3 – Dépenses par destination et Recettes par origine	24
2.4 Tableau 4 – Équilibre financier	25
2.5 Tableau 5 – Opérations pour compte de tiers	26
2.6 Tableau 6 – Situation patrimoniale	26
2.7 Tableau 7 - Plan de trésorerie	27
2.8 Tableau 8 – Opérations liées aux recettes fléchées	28
2.9 Tableau 9 – Opérations pluriannuelles – prévisions	28
2.10 Tableau 10 – Synthèse budgétaire et comptable	29
2.11 Annexe immobilière	30
3 L'ACTIVITE PLURIANNUELLE	32
3.1 Le bilan des redevances du 10 ^e programme	32
3.2 Le bilan des engagements du 10 ^e programme et des encours	33
➤ Les restes à payer	34
➤ L'actif financier	34
3.3 Les informations contenues dans les tableaux de l'instruction de programme	35
3.3.1 L'annexe relative à la situation de l'équilibre du programme pluriannuel (annexe 2.1)	35
3.3.2 L'annexe relative au suivi des recettes encaissées (annexe 2.2)	36
3.3.3 L'annexe relative aux engagements par LP (annexe 3.3)	36
3.3.4 Les situations des engagements et mandatements du 10 ^e programme et des programmes antérieurs (annexes 4 et 5)	36

La **comptabilité budgétaire des dépenses** en mode GBCP comporte une comptabilité des autorisations d'engagement (AE) et une comptabilité des crédits de paiement (CP).

- Les **autorisations d'engagement** déterminent la capacité à engager juridiquement l'agence de l'eau et constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pendant l'exercice. Elles sont annuelles mais génèrent potentiellement des décaissements pluriannuels.
- Les **crédits de paiement** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'exercice ;

La **budgetisation des AE et CP** s'appuie sur leurs règles de consommation :

- le fait générateur de la consommation des AE est l'engagement ferme de l'agence vis-à-vis d'un tiers pour un montant déterminé ;
- le fait générateur de la consommation des CP est le décaissement sur l'exercice, compte tenu du rythme de réalisation des engagements (exercice en cours ou années antérieures).

Articulation entre les AP et les AE s'agissant des interventions

- Concernant les **subventions**, les autorisations d'engagement correspondent aux autorisations de programme, majorées de la part estimative des dégagements d'autorisations de programme sur les années antérieures du programme en cours.
- Les **avances** sont intégrées aux autorisations de programme. En revanche, le versement des avances sur travaux constituent des opérations non budgétaires, qui ne donnent donc pas lieu à comptabilisation en autorisations d'engagement, mais sont présentées en opérations de trésorerie dans l'équilibre financier.

A noter : l'instruction du 11e programme et l'arrêté de dépenses ne retiendront que les autorisations d'engagement (abandon de la notion d'autorisations de programme propre aux agences de l'eau).

Les domaines

La nomenclature nationale des dépenses des agences de l'eau définit, par objectif de la politique de l'eau, la répartition des aides en différents domaines :

- Domaine 1 : actions de connaissance, de planification et de gouvernance. Les dépenses de fonctionnement et de personnel des agences sont rattachées à ce domaine.
- Domaine 2 : mesures générales de gestion de l'eau dont l'application est invariante sur le territoire et visent l'application des textes français et européens,
- Domaine 3 : mesures territoriales de gestion de l'eau qui viennent compléter les mesures nationales et sont motivées par la réalisation des objectifs de bon état de la DCE, la lutte contre les effets de la sécheresse et certaines mesures de prévention contre les inondations,
- Hors Domaine : dépenses hors plafond (primes, contributions à l'AFB et à l'ONCFS).

La **comptabilité budgétaire des recettes** repose sur la notion d'encaissement (et non l'émission).

De plus, il existe des opérations spécifiques à la comptabilité générale comme les écritures d'ordre relatives à la réémission de titres suite à annulation, les produits à recevoir, les flux en retour d'avances,... qui n'ont pas d'impact en comptabilité budgétaire.

1 L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2018

Le tableau ci-dessous retrace en synthèse les grandes masses de l'exécution budgétaire au titre de l'exercice 2018.

	CF 2017		BI 2018		BR 2018		CF 2018		Taux d'exécution 2018 / BR	
	Autorisation d'engagement	Encaissements/ Crédits de Paiement	Autorisation d'engagement	Encaissement s/ Crédits de Paiement						
Budget - Recettes	-	792,19	-	749,44	-	762,44	-	774,25	-	101,5%
Redevances et majorations pour paiement tardif	-	790,11	-	747,36		757,36	-	769,32	-	101,6%
Autres produits	-	2,07	-	2,08		5,08	-	4,93	-	97,0%
Budget - Dépenses	730,79	653,14	818,70	742,89	809,67	733,31	808,23	720,28	99,8%	98,2%
Dépenses de personnel	31,10	31,00	30,69	30,69	30,97	30,97	30,84	30,74	99,6%	99,2%
Dépenses de fonctionnement	14,56	13,47	14,27	14,50	22,27	22,50	21,87	19,95	98,2%	88,7%
Dépenses d'intervention	680,38	605,92	768,52	691,89	752,01	675,38	751,98	665,67	100,0%	98,6%
Dépenses d'investissement	4,75	2,75	5,22	5,81	4,42	4,46	3,54	3,92	80,1%	87,9%
Solde budgétaire	-	139,05	-	6,54	-	29,12	-	53,97	-	185,3%
Equilibre financier - Financement		139,30		141,75		141,75		144,00	-	101,6%
Flux en retour des avances		139,27		141,60		141,60		143,97		
Remboursement - prêts au personnel et dépôts et cautionnements		0,03		0,15		0,15		0,03		
Equilibre financier - Besoins	-	239,13	-	242,54	-	217,55	-	224,89	-	103,4%
Avances versées/rembt emprunt		165,78		162,11		137,11		139,39		
Versement des avances		12,99		13,34		13,34		13,34		
Remboursement capital emprunt		59,09		67,10		67,11		67,11		
Prélèvement de l'Etat		1,26						5,05		
Décalage temporaire opérations de trésorerie										
Abondement de trésorerie	-	39,21	-	-94,25	-	-46,68	-	-26,92	-	

EN SYNTHÈSE

- En recettes,
 - o Les encaissements de redevances au titre de l'exercice sont, comme prévu, inférieurs à ceux constatés en 2017 de l'ordre de 20 M€ (-2,5%). Ils sont supérieurs de 23 M€ par rapport au budget initial (BI) et de 13 M€ avec les prévisions ajustées à l'occasion du budget rectificatif (BR).
 - o Les flux en retour d'avances sont globalement en ligne avec la réalisation 2017 et la prévision du BR 2018.
- En dépenses,
 - o Les autorisations d'engagements (AE) enregistrent une progression au regard des réalisations 2017 de l'ordre de 70 M€ dont 39 M€ au titre de l'accroissement de la contribution de l'agence de l'eau à l'agence française de la biodiversité (AFB) et l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Elles sont en ligne avec le BR 2018.
 - o Les décaissements 2018 au titre des interventions présentent une hausse par rapport aux décaissements réalisés en 2017 (+ 60 M€) et un repli de 10 M€ au regard des prévisions du BR 2018.
 - o Le montant des avances versées (139,4 M€) est quasi égal à la prévision ajustée du BR 2018

Ces niveaux d'exécution aboutissent à la constitution d'un solde budgétaire de 53,97 M€.

La trésorerie a atteint 74,85 M€ en fin d'exercice 2018, supérieure de 20 M€ au budget rectificatif 2018 et de 70 M€ par rapport au budget initial 2018. Pour rappel, le niveau de trésorerie à fin 2017 était de 101 M€.

1.1 LES RECETTES 2018

Les produits des redevances

Ces produits sont constitués de l'ensemble des redevances fiscales encaissées au cours de l'exercice 2018, quelle que soit leur année d'activité.

Les encaissements de redevances au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 767,45 M€.

Le tableau suivant retrace les encaissements de redevances par usage :

Redevances	Encaissements 2017 (en M€)	Prévisionnel		Encaissements 2018 (en M€)	Taux d'exécution budgétaire (BI)	Taux d'exécution budgétaire (BR)
		BI 2018 (en M€)	BR 2018 (en M€)			
Redevances LEMA						
Pollution industrie	23,05	20,17	20,17	24,34	120,65%	120,65%
Pollution des élevages	0,62	0,50	0,50	0,60	119,33%	119,33%
Pollution domestique	378,37	378,76	378,76	374,39	98,85%	98,85%
Collecte industrie	7,90	7,69	7,69	9,90	128,67%	128,67%
Collecte domestique	258,91	225,68	225,68	225,56	99,95%	99,95%
Pollution diffuse	31,25	23,40	23,40	26,50	113,25%	113,25%
Prélèvement irrigation	2,90	3,05	3,05	3,87	127,03%	127,03%
Prélèvement AEP	73,59	74,30	84,30	92,14	124,01%	109,30%
Prélèvement canaux	0,98	0,32	0,32	0,56	174,94%	174,94%
Prélèvement hydro électricité	0,09	0,08	0,08	0,08	105,04%	105,04%
Prélèvement autres usages économiques	9,59	9,81	9,81	8,57	87,36%	87,36%
Stockage étiage	0,00	0,02	0,02	0,00	0,50%	0,50%
Obstacles s/cours d'eau	0,07	0,04	0,04	0,03	65,45%	65,45%
Protection du milieu	0,89	0,68	0,68	0,91	133,30%	133,30%
Total redevances LEMA	788,19	744,50	754,50	767,45	103,08%	101,72%
Redevances de pollution avant LEMA (Moins-perçu de contrevaieur)	1,06	2,50	2,50	1,19	47,46%	47,46%
Majoration pour paiement tardif des redevances LEMA	0,87	0,36	0,36	0,68	189,77%	189,77%
Total redevances et majorations pour paiement tardif	790,11	747,36	757,36	769,32	102,94%	101,58%

Ils enregistrent une progression de 23 M€ (+ 3%) par rapport aux prévisions initiales et de 13 M€ par rapport au budget rectificatif (+ 1,7%), lequel portait un ajustement du produit de la redevance alimentation en eau potable de +10 M€.

On retiendra que les encaissements des redevances *pollution et collecte domestiques*, principales recettes de l'agence, sont globalement conformes aux prévisions budgétaires 2018.

En revanche, le niveau d'encaissement au titre de la *redevance alimentation en eau potable* est supérieur de 8 M€ aux prévisions déjà réajustées dans le budget rectificatif 2018 (+10M€). Cette situation résulte de la résorption, en 2018, du retard de l'instruction des redevances au titre des années d'activité 2016 et 2017, en raison d'une exigence réglementaire de production de documents techniques relatifs aux réseaux dans le cadre du dispositif prévoyant le doublement du taux de cette redevance.

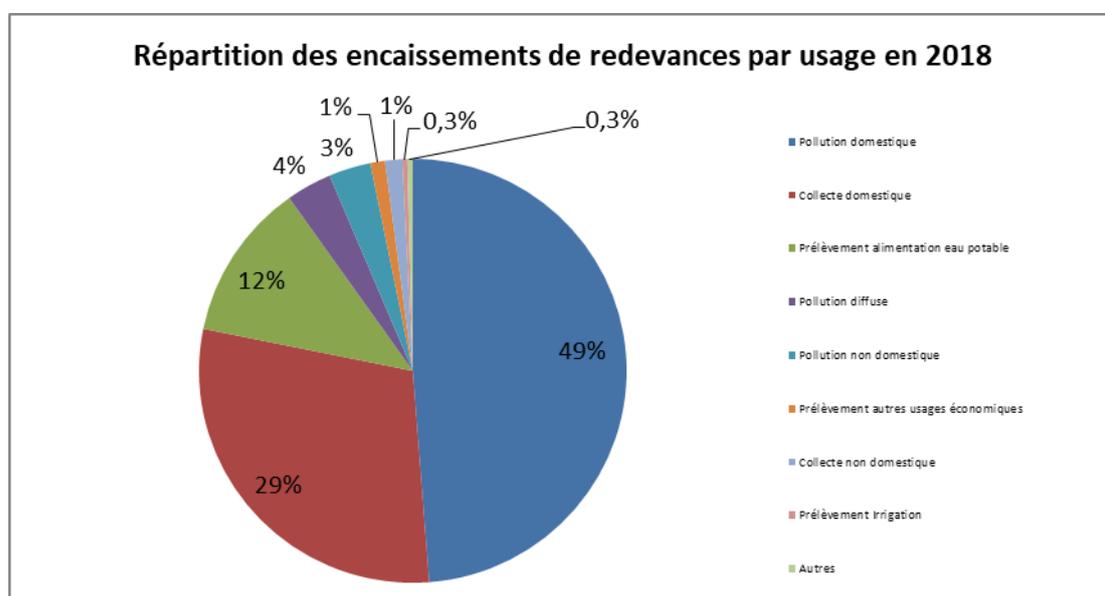
Par ailleurs, les encaissements des *redevances industrielles (pollution et collecte)* sont également supérieurs aux prévisions de 6 M€ en raison d'un rythme d'encaissement soutenu, les émissions étant conformes au budget.

On rappellera que les encaissements intervenus en 2018 sont inférieurs à ceux constatés en 2017 de l'ordre de 20 M€ (-2,5%). Une diminution du produit de la redevance modernisation des réseaux de collecte était en effet programmée pour l'exercice 2018, en lien avec l'alignement du taux appliqué aux usagers domestiques et assimilés sur celui en vigueur pour les usagers non domestiques (0,24 centimes par m³).

Pour compléter, les encaissements sur l'exercice 2018 concernent les années d'activité ci-dessous :

- les acomptes et reversements pour 403 M€ au titre de l'année d'activité 2018 ;
- les acomptes et le solde de l'année d'activité 2017 pour 324 M€ ;
- les émissions de l'année d'activité 2016 pour 36 M€, dont 13 M€ au titre des redevances industrielles et 11 M€ au titre des redevances alimentation en eau potable (AEP) ;
- les années d'activité antérieures pour 4 M€.

Enfin, la répartition des encaissements de redevances par usage est stable par rapport à l'exercice 2017. Les redevances pollution et collecte domestiques représentent environ 80 % des redevances.



Les flux en retour des avances

Les opérations de trésorerie de financement se composent principalement du flux en retour des avances consenties aux attributaires d'aides (143,97 M€) et, de façon marginale, du remboursement des prêts accordés au personnel jusqu'en 2010 (0,03 M€), pour un montant total de 144 M€.

Ces flux financiers évoluent de la manière suivante (en M€) :

CF 2017	BI 2018	BR 2018	CF 2018
139,3	141,75	141,75	144,0

Les autres produits

L'évolution de ces produits divers est résumée dans le tableau suivant (en M€) :

CF 2017	BI 2018	BR 2018	CF 2018
2,07	2,08	5,08	4,93

Les autres recettes s'élèvent à 4,93 M€, en ligne avec le budget rectificatif.

Ces encaissements concernent, pour les plus significatifs, les remboursements des trop versés de subvention (3,1 M€) et de primes (1M€), supérieurs de 0,7 M€ au budget rectificatif, les remboursements d'indemnités journalières de sécurité sociale (0,2 M€), les refacturations de mise à disposition de personnel (0,2 M€), les loyers perçus dans le cadre de la mise à disposition de locaux et loyers divers (0,1 M€).

Bien que prévue dans le budget rectificatif, la vente du site de Honfleur - pour 950 000 € - n'a pas été encaissée sur l'exercice 2018, compte tenu du délai de paiement de la ville de Honfleur après la signature de la vente le 14 décembre 2018.

1.2 LES DEPENSES 2018

Le budget de l'agence de l'eau comporte, pour l'essentiel, des subventions et des avances versées aux maîtres d'ouvrage, des charges de personnel ainsi que des dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement.

1.2.1 Les dépenses d'intervention

L'enveloppe Interventions retrace, en AE et CP, les subventions, les primes pour épuration, les charges de soutien aux interventions ainsi que la contribution versée à l'agence française pour la biodiversité (AFB) et à l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Les avances sur travaux constituent, quant à elles, des opérations de trésorerie, à caractère non budgétaire, présentées dans l'équilibre financier.

Les consommations budgétaires en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP)

Les consommations des dépenses d'intervention atteignent au total 751,98 M€ en AE et 665,67 M€ en CP.

La totalité des crédits inscrits au BR au titre des AE a été consommée. Après un premier semestre faible en engagements, les commissions des aides d'octobre et de décembre, plus dynamiques, ont permis d'atteindre de façon cumulée sur l'année ce niveau d'engagement.

Il se confirme que la demande est plutôt soutenue de la part des maîtres d'ouvrage s'agissant des actions sur le petit cycle : les réseaux d'assainissement et les travaux relatifs à l'adduction de l'eau potable.

Concernant les stations d'épuration (LP11), le niveau d'engagement, s'il reste important, est toutefois inférieur aux prévisions budgétaires. Il convient de noter, à cet égard, que certains dossiers importants de réhabilitation de stations d'épuration validés en commission des aides fin 2018 sont imputés sur les dotations de 2019 (refonte Seine aval à Achères pour 12 M€ et reconstruction et extension de la station de Bonneuil-en-France pour 54 M€), et n'apparaissent donc pas dans ce bilan financier 2018.

S'agissant des aides agricoles, le retard d'instruction des aides surfaciques des années antérieures est en cours de rattrapage, ce qui explique en partie la très forte dynamique d'engagement observée en 2018.

L'accompagnement de l'agence de l'eau des opérations de reconquête des milieux aquatiques est également très dynamique. A l'inverse, les aides aux activités économiques restent en retrait.

S'agissant des CP, l'exécution est globalement conforme au budget rectificatif 2018.

La consommation des CP enregistre une progression de l'ordre de 60 M€ au regard des réalisations 2017, en raison de l'augmentation de la contribution à l'AFB et à l'ONCFS (+40 M€) et d'une activité soutenue en fin d'année pour le paiement des subventions (+20 M€).

On notera, dans ce cadre, le bon niveau de paiements des aides en matière agricole, au titre desquelles l'agence a versé 39 M€ à l'ASP.

Les dépenses d'intervention sont présentées ci-dessous par ligne programme (en M€).

N° LP	Lignes programme	AE Réalisé 2017	AE BI 2018	AE BR 2018	AE Réalisé 2018	CP Réalisé 2017	CP BI 2018	CP BR 2018	CP Réalisé 2018
I - Lutte contre la pollution									
11	Installations de traitement des eaux usées domestiques	180,91	141,80	141,80	121,85	143,75	168,80	168,80	132,52
12	Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques	119,16	146,10	146,10	124,16	104,28	106,50	106,50	111,87
13	Lutte contre la pollution des activités économiques	26,77	55,10	55,10	22,65	26,19	35,50	35,50	27,01
14	Elimination des déchets	0,16	2,60	2,60	0,16	0,37	0,60	0,60	0,09
15	Assistance technique à la dépollution	2,21	3,90	3,90	2,27	1,99	2,90	2,90	1,81
16	Primes pour épuration aux collectivités locales	103,00	99,70	91,70	108,92	102,94	99,70	91,70	108,93
17	Aide à la qualité d'exploitation (AQUEX)	2,37	0,00	0,00	0,03	3,09	0,00	0,00	0,40
18	Lutte contre la pollution agricole	30,53	48,20	48,20	81,15	23,65	37,20	37,20	45,73
	Total lutte contre la pollution	465,10	497,40	489,40	461,19	406,27	451,20	443,20	428,37
II - Gestion des milieux									
21	Gestion quantitative de la ressource	7,04	10,80	10,80	3,67	4,96	7,10	7,10	4,39
23	Protection de la ressource	14,20	18,10	18,10	14,21	11,27	13,60	13,60	12,22
24	Restauration et gestion des milieux aquatiques	53,90	65,00	65,00	75,36	49,39	51,70	51,70	55,16
25	Eau potable	47,18	34,00	34,00	70,74	47,04	33,50	33,50	36,73
29	Planification et gestion à l'échelle du bassin et sous bassins	3,55	6,80	6,80	3,09	2,96	4,80	4,80	3,30
	Total gestion des milieux	125,87	134,7	134,7	167,06	115,62	110,70	110,70	111,79
III - Conduite et développement des politiques									
31	Etudes générales	7,92	4,90	4,90	6,26	4,83	3,30	3,30	7,22
32	Connaissance environnementale	13,75	15,30	15,30	12,46	13,04	12,80	12,80	12,29
33	Action internationale	4,45	5,50	5,50	3,41	3,43	3,90	3,90	4,31
34	Information, communication et éducation à l'environnement	4,04	4,20	4,20	3,99	3,67	3,50	3,50	4,10
	Total conduite et développement des politiques	30,15	29,9	29,9	26,13	24,97	23,50	23,50	27,93
IV - Dépenses courantes et autres dépenses									
48	Dépenses liées aux redevances	3,52	3,69	3,69	3,41	3,33	3,66	3,66	3,40
49	Dépenses liées aux interventions	0,12	0,28	0,28	0,15	0,10	0,28	0,28	0,14
	Total dépenses courantes et autres dépenses	3,64	3,97	3,97	3,56	3,43	3,94	3,94	3,54
V - Fonds de concours et autres									
51	Contribution AFB	55,62	102,55	94,04	94,04	55,62	102,55	94,04	94,04
	Total fonds de concours et autres	55,62	102,55	94,04	94,04	55,62	102,55	94,04	94,04
	Total général	680,38	768,52	752,01	751,98	605,92	691,89	675,38	665,67

NB : Lors de la commission des aides de décembre 2018, la commission des aides a adopté une décision modificative d'autorisations de programme afin de réaffecter les dotations d'intervention entre lignes programme et permettre ainsi une consommation optimisée des crédits.

➤ Les subventions

En M€	CF 2017		BI 2018		BR 2018		CF 2018		taux d'exécution CP
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Subventions	504,22	431,14	548,40	471,80	548,40	471,80	535,00	448,82	95%

Les **engagements** de subventions ont atteint 535 M€ en 2018, volume en progression par rapport à l'exercice précédent (+6 %).

Ces réalisations sont particulièrement soutenues sur les lignes programme dédiées à la lutte contre la pollution agricole (+50 M€) ainsi qu'à la gestion de l'eau potable (+23 M€). En revanche, elles sont en retrait sur les lignes dédiées aux actions de lutte contre la pollution (stations et réseaux).

Bien qu'en retrait par rapport aux prévisions de l'exercice, les **crédits de paiement** consommés pour un montant de 448,82 M€ affichent une progression de +4 % par rapport à 2017. Toutes les demandes de paiement des maîtres d'ouvrage dont l'instruction était terminée ont pu être honorées fin 2018.

➤ Les primes et aquex

En M€	CF 2017		BI 2018		BR 2018		CF 2018		taux d'exécution CP / BI
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Primes	103,00	102,94	99,70	99,70	91,70	91,70	108,92	108,93	109%
Aquex	2,37	3,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,40	
Total	105,37	106,04	99,70	99,70	91,70	91,70	108,95	109,33	110%

Le volume d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement au titre des primes et aquex atteint respectivement 108,95 M€ (en AE) et 109,33 M€ (en CP), montant nettement supérieur (de 17 M€) à celui prévu au budget rectificatif, du fait d'une instruction plus soutenue sur la toute fin de l'exercice. La disponibilité des crédits au titre des subventions et des actions de soutien aux interventions (connaissance des milieux) a permis la prise en charge de ces primes.

La répartition des primes versées par année d'activité est la suivante :

Année d'activité	CF 2017	BI2018	BR2018	CF 2018	taux d'exécution/ BI
2014 et ante	0,13			0,00	
2015	19,35			0,08	
2016	46,22	14,50	14,50	11,86	82%
2017	37,24	47,40	39,40	49,37	104%
2018		37,80	37,80	47,61	126%
Total	102,94	99,70	91,70	108,93	109%

➤ Les dépenses de soutien aux interventions

en M€	Exécution 2017		BI 2018		BR 2018		Exécution 2018		taux d'exécution CP
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Acquisition et valorisation des données	10,41	9,06	12,80	12,80	12,80	12,80	9,68	9,08	71%
Rémunération des distributeurs d'eau	2,94	2,94	2,89	2,86	2,89	2,86	2,92	2,91	102%
Etudes à maîtrise d'ouvrage agence	1,11	0,63	1,10	1,10	1,10	1,10	0,75	0,86	78%
Contrôles fiscaux externalisés	0,35	0,25	0,45	0,45	0,45	0,45	0,40	0,39	86%
Fournitures et services en soutien	0,13	0,10	0,28	0,28	0,28	0,28	0,15	0,14	51%
Campagne générale de mesures	0,23	0,14	0,35	0,35	0,35	0,35	0,10	0,10	29%
Total	15,16	13,12	17,87	17,84	17,87	17,84	13,99	13,47	76%

Les dépenses de soutien aux interventions s'élevaient à 13,99 M€ en AE et à 13,47 M€ en CP, en retrait par rapport aux prévisions budgétaires. Elles sont composées, pour l'essentiel, des dépenses liées à l'acquisition et à la valorisation des données sur le milieu et aux rémunérations des distributeurs d'eau. Au regard de l'exercice 2017, elles sont en ligne s'agissant des décaissements et en retrait en termes d'engagements.

➤ La contribution à l'AFB et à l'ONCFS

La contribution 2018 de l'agence aux ressources financières de l'agence française pour la biodiversité et à l'office national de la chasse et de la faune sauvage a été payée à hauteur de 94 M€ conformément à l'arrêté du 22 février 2018.

Les avances versées aux attributaires

	CF 2017	BI 2018	BR 2018	CF 2018
Avances versées	165,8	162,1	137,1	139,4

Les **avances versées** aux bénéficiaires, présentées en opération de trésorerie non budgétaire, s'élevaient en 2018 à 139,39 M€, en diminution de 26 M€ par rapport aux versements 2017.

Le volume des avances versées est très proche du niveau programmé au budget rectificatif 2018 (137 M€), qui prenait en compte la contraction des décisions d'attribution d'avances observée en début d'année 2018. Le budget initial avait ainsi été revu à la baisse de 25 M€.

Les dépenses d'intervention en synthèse

L'évolution du budget consacré aux dépenses d'intervention est résumée par le tableau suivant (en M€) :

Comptabilité budgétaire		CF 2017	BI 2018	BR 2018	CF 2018
Subventions	AE	504,2	548,4	548,4	535,0
	CP	431,1	471,8	471,8	448,8
Primes et Aquex	AE	105,4	99,7	91,7	109,0
	CP	106,1	99,7	91,7	109,3
Charges de soutien	AE	15,2	17,9	17,9	14,0
	CP	13,1	17,8	17,8	13,5
Contribution AFB	AE	55,6	102,6	94,0	94,0
	CP	55,6	102,6	94,0	94,0
Total	AE	680,4	768,5	752,0	752,0
	CP	605,9	691,9	675,4	665,7

Opérations non budgétaires		CF 2017	BI 2018	BR 2018	CF 2018
Avances		165,8	162,1	137,1	139,4

1.2.2 Les dépenses de personnel

L'enveloppe budgétaire, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), dédiée aux charges de personnel est retracée ci-dessous :

En M€	CF 2017	BI 2018	BR 2018	CF 2018	Taux d'exécution /BR
AE	31,1	30,69	30,97	30,84	99,57%
CP	30,99	30,69	30,97	30,74	99,24%

Les dépenses de personnel de l'exercice 2018 s'élèvent à 30 835 937 € en AE. Elles sont de 30 737 930,67 € en CP, ce qui représente une consommation de 100,14 % du budget initial et de 99,24 % du budget rectificatif.

Le décalage entre les AE et les CP correspond aux cotisations versées à la caisse de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), qui sont payées en fonction des appels de fonds des collectivités, ainsi qu'au rythme de versement des tickets restaurant.

L'exécution 2018 en CP est en diminution de 0,83 % par rapport à l'exécution 2017.

Cette réduction résulte notamment de la suppression sur l'exercice de 14,7 ETP (-3,7 %) conformément à la baisse notifiée par la direction de l'eau et de la biodiversité.

L'évolution du schéma d'emploi est en effet la suivante :

- 391,5 ETP pour un plafond d'emploi autorisé de 391,7 ETP (à comparer à 406,2 ETP fin 2017 pour un plafond d'emploi de 406,6 ETP) ;
- 404,49 ETPT pour un plafond d'emploi autorisé de 404,8 ETPT (à comparer à 418,83 ETPT en 2017 pour un plafond d'emploi de 419,3 ETPT).

Différents facteurs d'évolution, dont le glissement vieillesse technicité (GVT) mais aussi des dépenses non prévues initialement en 2018 (cf. BR 2018), expliquent cette diminution des dépenses de personnel plus faible que la baisse des effectifs.

En euros

	CF 2017	CF 2018	Variation	
Traitements et primes :				
Contractuels / Fonctionnaires	19 756 762,10	19 378 464,92	-378 297,18	-1,9%
Apprentis	90 371,40	127 839,80	37 468,40	41,5%
Divers :				
Congés payés	50 585,72	62 351,04	11 765,32	23,3%
Indemnités et avantages divers	307 493,33	437 117,51	129 624,18	42,2%
VARIATION 641	20 205 212,55	20 005 773,27	-199 439,28	-1,0%
Cotisations :				
CAS pension	715 282,10	734 063,08	18 780,98	2,6%
Autres	6 303 253,29	6 237 279,72	-65 973,57	-1,0%
VARIATION 645	7 018 535,39	6 971 342,80	-47 192,59	-0,7%
Taxes sur salaire	2 188 590,74	2 177 722,36	-10 868,38	-0,5%
Autres taxes	541 290,83	515 844,87	-25 445,96	-4,7%
VARIATION 63	2 729 881,57	2 693 567,23	-36 314,34	-1,3%
Autres variations :				
Pôle Emploi	60 322,65	76 840,81	16 518,16	27,4%
Prévoyance	199 736,19	195 607,45	-4 128,74	-2,1%
Œuvres sociales	781 349,73	794 799,11	13 449,38	1,7%
AUTRES VARIATIONS 64	1 041 408,57	1 067 247,37	25 838,80	2,5%
Aut. Charges Perso (AT Fonc)	118,51	0,00	-118,51	-100,0%
AUTRES VARIATIONS 648	118,51	0,00	-118,51	-100,0%
TOTAL GENERAL	30 995 156,59	30 737 930,67	-257 225,92	-0,8%

1.2.3 Les dépenses de fonctionnement

- Cette enveloppe intègre tout d’abord des **dépenses de fonctionnement courant**.

Ces dépenses de fonctionnement propres à l’agence sont principalement constituées par les achats courants, les charges de sous-traitance et d’autres prestations extérieures.

S’agissant des AE, les consommations représentent une enveloppe de 7 383 K€ pour un budget mis en place de 7 663 K€.

Concernant les CP, ces dépenses s’élèvent à 7 415 K€ pour une prévision initiale de 7 892 K€, soit une exécution du budget à hauteur de 94 %.

On notera que les décaissements 2018 sont en retrait de 751 K€ par rapport à ceux de 2017, ce qui correspond principalement au coût de la réversibilité du marché d’infogérance SI payée en 2017.

Les principaux postes (en CP) sont retracés ci-dessous :

en K€	Exécution 2017		BI/BR 2018		Exécution 2018		taux d'exécution CP
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Dépenses de fonctionnement courant	8 943	8 166	7 663	7 892	7 383	7 415	94%
DONT principalement							
Infogérance et prestations informatiques	4 081	4 396	3 367	3 518	3 347	3 286	93%
Dépenses de communication	524	421	640	669	476	418	62%
Fluides	701	486	442	438	325	426	97%
Nettoyage des locaux	369	351	351	346	337	350	101%
Entretien des bâtiments	194	221	216	217	236	196	90%
Frais postaux	527	335	420	419	383	404	97%
Formation	342	246	405	405	209	264	65%
Frais de déplacements	290	272	330	322	253	253	79%
Autres prestations diverses (honoraires, divers)	456	311	429	487	427	459	94%
Total	7 484	7 039	6 599	6 821	5 993	6 056	89%

- Les **autres dépenses de fonctionnement** correspondent principalement aux annulations de redevances et aux intérêts financiers relatifs à l’emprunt.

A ce titre, le montant des AE atteint 14 491 K€, niveau très proche de la prévision du budget rectificatif qui était de 14 606 K€.

S'agissant des CP, les consommations s'élevèrent à 12 535 K€, contre 14 606 K€ inscrits au budget rectificatif, au titre desquelles figurent notamment :

- un montant de 12,1 M€ qui correspond à la part effectivement remboursée aux redevables suite à la réduction ou annulations de redevances sur années antérieures. Le budget rectificatif prévoyait un montant de 14,1 M€ ;
- les charges financières relatives au prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour 0,4 M€. Il s'agit de la 6^{ème} et dernière échéance d'intérêts.

En synthèse, l'enveloppe budgétaire en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dédiée aux dépenses de fonctionnement est retracée ci-après :

en M€	Exécution 2017		BI 2018		BR 2018		Exécution 2018		taux d'exécution CP
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
dépenses de fonctionnement	14,5	13,5	14,3	14,5	22,3	22,5	21,9	19,9	
dépenses de fonctionnement courant	8,9	8,2	7,7	7,9	7,7	7,9	7,4	7,4	94%
autres dépenses (annulation de redevances, intérêts)	5,6	5,3	6,6	6,6	14,6	14,6	14,5	12,5	86%

1.2.4 Les dépenses d'investissement

Cette enveloppe est dédiée aux investissements courants de l'agence.

- Ils concernent tout d'abord les **investissements immobiliers**, tels que présentés dans l'annexe immobilière (2.11 - paragraphe II), exécutés à hauteur de 1,2 M€ en AE et en CP.

Les investissements immobiliers programmés pour 2018 ont fait l'objet d'une révision à la baisse dans le cadre du budget rectificatif 2018 compte tenu, principalement, du report en 2019 des travaux d'amélioration thermique et acoustique du site de Rouen. Les autres investissements immobiliers programmés pour 2018 sur les différents sites ont connu un rythme d'avancement différencié.

- Les **investissements informatiques** atteignent 2,3 M€ en consommations d'AE et 2,7 M€ en CP.

Ces consommations budgétaires concernent principalement :

- le déploiement de l'application de gestion des redevances - ARAMIS pour un montant de 845 K€ ;
- la commande au titre du renouvellement des postes de travail pour 500 K€ ;
- la finalisation du déploiement de l'application de gestion financière QUALIAC pour 230 K€ ;
- la réalisation d'autres projets structurants au titre desquels figurent notamment la mise en place d'un portail relatif à l'état des lieux (240 K€) et d'une solution de gestion de courrier, Airs Courrier (106K€).

En synthèse, ces charges évoluent de la manière suivante :

en K€	Exécution 2017		BI 2018		BR 2018		Exécution 2018		Taux d'exécution /BR	Taux d'exécution /BR
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Dépenses immobilières et mobilières	856	376	2 167	2 575	1 723	1 576	1 206	1 158	70%	73%
Dépenses informatiques	3 896	2 377	3 049	3 234	2 693	2 884	2 332	2 762	87%	96%
Dépenses d'investissement	4 752	2 753	5 216	5 809	4 416	4 460	3 538	3 920	80%	88%

1.2.5 Remboursement de l'emprunt et prélèvement de l'Etat

Les opérations de trésorerie figurant dans le tableau d'équilibre financier sont composées des éléments suivants :

- le remboursement de la 6ème et dernière échéance du capital de l'emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour 13,3 M€ ;
- le prélèvement de l'Etat pour 67,1 M€ conformément à l'arrêté du 22 février 2018 relatif à la mise en œuvre du prélèvement prévu à l'article 44 de la loi de finances pour 2018.

Equilibre financier-Opération de trésorerie (en M€)	CF 2017	BI / BR 2018	CF 2018
Remboursement prêt CDC	12,9	13,3	13,3
Prélèvement de l'Etat	59,0	67,1	67,1

1.3 LES DÉPENSES AU BÉNÉFICE DE LA MUTUALISATION INTER-AGENCES

En 2018, l'agence a engagé et payé 80 K€ de dépenses de fonctionnement et d'investissement au bénéfice de la mutualisation inter-agences. Compte tenu des montants en jeu, l'agence de l'eau Seine-Normandie a pris en charge ces dépenses sans qu'elles fassent l'objet de remboursements de la part des autres agences. Un suivi des dépenses les plus significatives a néanmoins été effectué (n'incluant pas, par exemple, les frais de déplacement).

Il en est de même des ETP(T) que l'agence a consacré à la mutualisation inter-agences (au bénéfice des six agences) pour les thématiques pour lesquelles l'agence de l'eau Seine-Normandie a été désignée comme pilote et pour lesquelles le temps passé est significatif. La participation de nombreux agents de l'agence aux différents groupes de travail relatifs à la mutualisation n'est pas retracée ici. La comptabilisation des ETP(T) consacrés aux différents chantiers doit faire l'objet, en 2019, de règles harmonisées, en concertation avec le ministère de tutelle.

Bilan au 31 décembre 2018 - dépenses mutualisation inter-agences

Effectif			
Thématique	Objet	ETP	ETPT
Systèmes d'information	Préfigurateur DSI unique	0,5	0,3
	Assistante projet CDD	1	0,33
Agence comptable	Préfigurateur agence comptable unique	0,05	0,05
	Agent comptable de Rhin-Meuse en adjonction de service	0,1	0,06
Ressources humaines	CDD en appui (référént fonctionnaires, complémentaire santé)	1	0,21
Total		2,65	0,95

Dépenses de fonctionnement		
Thématique	Objet	Coût
Systèmes d'information	Organisation séminaire de réflexion DSI novembre 2018	30 510 €
	Consultation juridique cabinet Lyon-Caen	16 450 €
Ressources humaines	Organisation séminaire interagences avril 2018	22 855 €
Total		69 815 €

Dépenses d'investissement		
Thématique	Objet	Coût
Systèmes d'information	Logiciel de gestion de projet Sciforma (pour projets de mutualisation)	10 365 €
Total		10 365 €

1.4 SYNTHESSES BUDGETAIRES

Cette rubrique a pour vocation de commenter succinctement les principaux tableaux soumis au Conseil d'Administration pour approbation ou information.

Autorisations d'emplois (tableau 1) – présentation au CA pour vote

Les autorisations d'emplois pour l'exercice 2018 étaient fixées à 391,7 ETP sous plafond et à 404,8 ETPT sous plafond. Les effectifs atteignent en 2018 391,5 ETP et 404,49 ETPT, respectant ainsi les plafonds d'emplois.

Solde budgétaire (tableau 2) – présentation au CA pour vote

Le solde budgétaire résultant de la différence entre les recettes encaissées (774,25 M€) et les crédits de paiement décaissés (720,28 M€) s'élève à 53,97 M€, en progression par rapport aux données intégrées au budget rectificatif 2018 (29,12 M€). On notera, de plus, sa diminution sensible au regard du solde budgétaire constaté au 31 décembre 2017 (139,05 M€). Cette évolution trouve principalement son origine dans la réduction des encaissements de redevances.

Dépenses par destination et recettes par origine (tableau 3) – présentation au CA pour information

Ce tableau présente les AE et CP par destination et les recettes par origine. S'agissant des dépenses, les destinations retenues par l'agence de l'eau correspondent aux lignes programme issues de l'instruction de programme. Concernant les recettes, la notion d'origine n'a pas été retenue dans l'architecture de l'application financière, en accord avec les tutelles. La distinction entre les recettes relatives à la fiscalité affectée et les recettes propres est en effet suffisante à la compréhension des états budgétaires.

Equilibre financier (tableau 4) - présentation au CA pour vote

Cet état retrace les opérations non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie. A partir du solde budgétaire (53,97 M€), sont identifiés les flux de trésorerie, afin de déterminer la variation de trésorerie prévisionnelle sur l'exercice.

Aussi, pour l'exercice 2018, au regard des flux financiers (versement et retour des avances, remboursement du capital de l'emprunt et prélèvement de l'Etat), la variation de la trésorerie de l'exercice s'établit à -26,92 M€, laquelle est plus faible que les prévisions du budget rectificatif 2018 (46,6 M€). La variation de trésorerie est présentée par mois dans le plan de trésorerie (tableau 7).

Ces flux financiers comportent également un montant de 5 M€ correspondant aux décalages temporels constatés au titre des opérations décaissées ou encaissées en cours de rapprochement.

Opération pour le compte de tiers (tableau 5)

Non applicable à l'agence de l'eau Seine Normandie

Situation patrimoniale (tableau 6) - présentation au CA pour vote

Ce tableau présente les éléments de la comptabilité générale en droits constatés :

- Le compte de résultat de l'exercice qui présente, au titre de l'exercice 2018, un bénéfice de 77,92 M€. Cette évolution par rapport au budget rectificatif (+60 M€) s'explique par l'augmentation des produits (+25M€) et par le plus faible niveau de charges (-35 M€), en cohérence avec l'évolution du solde budgétaire.
- La capacité d'autofinancement correspond au résultat comptable après neutralisation des dotations et reprises aux amortissements. Le compte financier 2018 affiche une capacité d'autofinancement à hauteur de 69,51 M€.
- La situation patrimoniale qui présente les ressources (flux en retour des avances diminuées du prélèvement de l'Etat) et les emplois (avances versées sur travaux, remboursement de l'emprunt et investissements courants). Cette situation conduit à une diminution du fonds de roulement de 11,90 M€.
- Le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement, la trésorerie.

Le niveau du fonds de roulement 2018 est de 163,67 M€, en progression de 36 M€ par rapport au budget rectificatif 2018, et en diminution de 11,9 M€ par rapport au compte financier 2017.

Le besoin en fonds de roulement correspond à la différence entre les créances (émission de recettes non recouvrées) et les dettes (crédits de paiement non payés). Il s'établit, pour 2018, à 88,81 M€, supérieur d'environ 15 M€ au budget rectificatif et au compte financier 2017, en raison d'une diminution des dettes.

La trésorerie diminue de 26,92 M€ sur l'exercice, pour s'établir à 74,85 M€ à la fin de l'année 2018.

Plan de trésorerie (tableau 7) - présentation au CA pour information

Ce tableau retrace les flux mensuels de trésorerie par catégorie de recettes et de dépenses. La variation de trésorerie correspond à celle présentée dans le tableau d'équilibre financier (tableau 4) et dans le tableau de variation du fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie (tableau 6).

Opération liées aux recettes fléchées (tableau 8)

Non applicable à l'agence de l'eau Seine Normandie.

Opérations pluriannuelles (tableau 9) - présentation au CA pour information

Le tableau des opérations pluriannuelles présente les AE et CP consommés lors des exercices antérieurs et lors de l'exercice 2018. La différence entre le total des AE consommés et le total des CP consommés permet de déterminer les restes à payer.

Synthèse budgétaire et comptable (tableau 10) - présentation au CA pour information

Ce tableau explique les écarts entre la variation du fonds de roulement et le solde budgétaire. Il recense les éléments issus de la comptabilité budgétaire (autorisations d'engagement et restes à payer) en amont du bilan, puis ceux du haut de bilan (compte de résultat, capacité d'autofinancement et variation du fonds de roulement) pour aboutir au bas de bilan (solde budgétaire et variation de trésorerie).

Délibération portant arrêté du compte financier 2018

Les éléments d'exécution présentés dans les tableaux réglementaires sont retracés dans la délibération :

- 404,49 ETPT sous plafond et 4,47 ETPT hors plafond
- 808 229 276,67 € de consommation d'autorisations d'engagement
- 720 281 389,59 € de consommation de crédits de paiement
- 774 250 313,74 € d'encaissement de recettes
- 53 968 924,15 € de solde budgétaire
- 26 919 647,72 € de diminution de la trésorerie
- 77 922 268,67 € de résultat patrimonial
- 69 511 743,11 € de capacité d'autofinancement
- 11 905 112,55 € de diminution du fonds de roulement

2 LES ÉTATS BUDGÉTAIRES ET L'ANNEXE IMMOBILIÈRE

Tableaux budgétaires :

- Tableau 1 : Autorisations d'emplois
- Tableau 2 : Autorisations budgétaires
- Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine
- Tableau 4 : Equilibre financier
- Tableau 5 : Opérations pour compte de tiers (non applicable)
- Tableau 6 : Situation patrimoniale
- Tableau 7 : Plan de trésorerie
- Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées (non applicable)
- Tableau 9 : Opérations pluriannuelles – prévisions
- Tableau 10 : Synthèse budgétaire et comptable

Annexe immobilière

2.1 Tableau 1 – Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	391,7	5	396,7
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	404,8	5	409,8

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETP	ETPT	masse salariale
	ETP	ETPT	masse salariale	ETP	ETPT	masse salariale			
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	391,5	404,49	30 610 073,08	5,00	4,47	127 857,59	396,5	408,96	30 737 930,67
1 - TITULAIRES	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et <u>actes de gestion, dont CAP, déconcentrés</u> dans l'organisme)	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
2 - NON TITULAIRES	391,5	404,49	30 610 073,08	0,00	0,00	0,00	391,5	404,49	30 610 073,08
* Non titulaires de droit public	391,5	404,49	30 610 073,08	0,00	0,00	0,00	391,5	404,49	30 610 073,08
- en fonction dans l'organisme :	391,5	404,49	30 610 073,08	0,00	0,00	0,00	391,5	404,49	30 610 073,08
. Contractuels sous statut :	356,0	369,13	27 237 434,50	0,00	0,00	0,00	356	369,13	27 237 434,50
δCDI	343,0	347,8	26 229 365,20	0,00	0,00	0,00	343,00	347,80	26 229 365,20
δCDD	13	21,33	1 008 069,30	0,00	0,00	0,00	13,00	21,33	1 008 069,30
. Contractuels hors statut :	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
δCDI	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
δCDD	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
. Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	35,5	35,36	3 372 638,58	0,00	0,00	0,00	35,50	35,36	3 372 638,58
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
* Non titulaires de droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	0	0	0	0	0
δCDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
δCDD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES (apprentis)				5	4,47	127 857,59	5	4,47	127 857,59
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)							0	0	0
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT							0	0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES							0	0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0,00

2.2 Tableau 2 – Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants								Montants				
	AE				CP				Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018	
	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018					
Personnel	31 100 885	30 693 309	30 973 309	30 835 936,84	30 995 157	30 693 309	30 973 309	30 737 930,67	792 187 207	749 435 650	762 435 650	774 250 313,74	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	715 282	708 328	746 164	734 063,08	715 282	708 328	746 164	734 063,08					Subvention pour charges de service public
													Autres financements de l'Etat
									790 112 832	747 355 650	757 355 650	769 321 914,05	Fiscalité affectée
Fonctionnement	14 558 897	14 269 014	22 269 014	21 874 250,15	13 473 826	14 497 695	22 497 695	19 950 256,46					Autres financements publics
									2 074 374	2 080 000	5 080 000	4 928 399,69	Recettes propres
Intervention	680 381 980	768 522 392	752 014 454	751 980 990,76	605 919 411	691 892 392	675 384 454	665 672 880,75					
													Recettes fléchées*
													Financements de l'Etat fléchés
Investissement	4 751 638	5 216 782	4 416 782	3 538 098,92	2 753 257	5 810 382	4 460 382	3 920 321,71					Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	730 793 400	818 701 497	809 673 559	808 229 276,67	653 141 650	742 893 778	733 315 840	720 281 389,59	792 187 207	749 435 650	762 435 650	774 250 313,74	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					139 045 557	6 541 872	29 119 810	53 968 924,15	-	-	-	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

2.3 Tableau 3 – Dépenses par destination et Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme : les lignes programmes constituent les axes destinations des agences de l'eau

Budget	DEPENSES																				
	Personnel				Fonctionnement				Intervention				Investissement				Total				
	AE		CP		AE		CP		AE		CP		AE		CP		AE (A)		CP (B)		
	BR2018	Compte financier 2018	BR2018	Compte financier 2018	BR2018	Compte financier 2018	BR2018	Compte financier 2018	BR2018	Compte financier 2018	BR2018	Compte financier 2018	BR2018	Compte financier 2018							
I - Lutte contre la pollution																					
11- Installations de traitement des eaux usées domestiques										141 800 000	121 852 801	168 800 000	132 523 083					141 800 000	121 852 801	168 800 000	132 523 083
12- Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques										146 100 000	124 157 922	106 500 000	111 867 145					146 100 000	124 157 922	106 500 000	111 867 145
13- Lutte contre la pollution des activités économiques *										55 100 000	22 647 296	35 500 000	27 006 139					55 100 000	22 647 296	35 500 000	27 006 139
14- Elimination des déchets										2 600 000	162 969	600 000	91 625					2 600 000	162 969	600 000	91 625
15- Assistance technique à la dépollution										3 900 000	2 269 075	2 900 000	1 809 236					3 900 000	2 269 075	2 900 000	1 809 236
16- Primes pour épuration aux collectivités locales										91 700 000	108 924 125	91 700 000	108 934 697					91 700 000	108 924 125	91 700 000	108 934 697
17- Aide à la qualité d'exploitation (AQUEX)										0	25 750	0	400 479					0	25 750	0	400 479
18- Lutte contre la pollution agricole										48 200 000	81 149 720	37 200 000	45 733 863					48 200 000	81 149 720	37 200 000	45 733 863
Total lutte contre la pollution	0			0	0	0	0	0	0	489 400 000	461 189 658	443 200 000	428 366 267	0	0	0	0	489 400 000	461 189 658	443 200 000	428 366 267
II - Gestion des milieux																					
21- Gestion quantitative de la ressource										10 800 000	3 667 305	7 100 000	4 386 517					10 800 000	3 667 305	7 100 000	4 386 517
23- Protection de la ressource										18 100 000	14 212 944	13 600 000	12 216 160					18 100 000	14 212 944	13 600 000	12 216 160
24- Restauration et gestion des milieux aquatiques										65 000 000	75 355 437	51 700 000	55 162 097					65 000 000	75 355 437	51 700 000	55 162 097
25- Eau potable										34 000 000	70 743 323	33 500 000	36 727 851					34 000 000	70 743 323	33 500 000	36 727 851
29- Planification et gestion à l'échelle du bassin et sous bassins										6 800 000	3 085 675	4 800 000	3 300 986					6 800 000	3 085 675	4 800 000	3 300 986
Total gestion des milieux	0			0	0	0	0	0	0	134 700 000	167 064 684	110 700 000	111 793 611	0	0	0	0	134 700 000	167 064 684	110 700 000	111 793 611
III - Conduite et développement des politiques																					
31- Etudes générales										4 900 000	6 264 793	3 300 000	7 223 279					4 900 000	6 264 793	3 300 000	7 223 279
32- Connaissance environnementale										15 300 000	12 459 785	12 800 000	12 292 668					15 300 000	12 459 785	12 800 000	12 292 668
33- Action internationale										5 500 000	3 411 983	3 900 000	4 312 840					5 500 000	3 411 983	3 900 000	4 312 840
34- Information, communication et éducation à l'environnement										4 200 000	3 989 506	3 500 000	4 100 233					4 200 000	3 989 506	3 500 000	4 100 233
Total conduite et développement des politiques	0			0	0	0	0	0	0	29 900 000	26 126 067	23 500 000	27 929 020	0	0	0	0	29 900 000	26 126 067	23 500 000	27 929 020
IV - Support et Management																					
Personnel, fonctionnement, charges financières, dépenses liées aux redevances et aux interventions	30 973 309	30 835 937	30 973 309	30 737 931	22 269 014	21 874 250	22 497 695	19 950 256	3 972 392	3 558 520	3 942 392	3 541 920	4 416 782	3 538 099	4 460 382	3 920 322	61 631 497	59 806 805	61 873 778	58 150 429	
V - Fonds de concours et autres																					
51- Contribution à l'AFB										94 042 062	94 042 062	94 042 062	94 042 062					94 042 062	94 042 062	94 042 062	94 042 062
TOTAL	30 973 309	30 835 937	30 973 309	30 737 931	22 269 014	21 874 250	22 497 695	19 950 256	752 014 454	751 980 991	675 384 454	665 672 881	4 416 782	3 538 099	4 460 382	3 920 322	809 673 559	808 229 277	733 315 840	720 281 390	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B																		29 119 810	53 968 924		

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme : Les axes origines ne sont pas présentés.

Budget	RECETTES										Total (C)		
	Recettes globalisées					Recettes fléchées							
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée		Autres financements publics	Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées			
			BR2018	Compte financier 2018		BR2018	Compte financier 2018				BR2018	Compte financier 2018	
Recettes budgétaires			757 355 650	769 321 914		5 080 000	4 928 400					762 435 650	774 250 314
TOTAL	-	-	757 355 650	769 321 914		5 080 000	4 928 400	0	0	0		762 435 650	774 250 314
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C												-	-

2.4 Tableau 4 – Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*				-	139 045 557	6 541 872	29 119 810	53 968 924,15	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital)	12 990 794	13 337 649	13 337 649	13 337 648,67					Nouveaux emprunts (capital)
Avances sur travaux	165 781 562	162 100 000	137 100 000	139 388 191,00	139 266 346	141 600 000	141 600 000	143 969 194,82	Remboursement des avances sur travaux (flux en retour)
Versement prêts	1 500	6 000	6 000		32 630	150 000	150 000	28 359,05	Remboursement prêts
Versement dépôts et cautionnement	0		0				0		Remboursement des dépôts et cautionnements
Total (b1) Opérations non budgétaires (décaissables)	178 773 857	175 443 649	150 443 649	152 725 839,67	139 298 976	141 750 000	141 750 000	143 997 553,87	Total (b2) Opérations non budgétaires (encaissables)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**				0,00				0,00	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) Prélèvement Etat	59 092 872	67 100 000	67 107 167	67 107 167,00					Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
Décalages temporels de trésorerie - opérations en cours de rapprochement	1 264 623			5 053 119,07					
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	239 131 352	242 543 649	217 550 816	224 886 125,74	278 344 533	148 291 872	170 869 810	197 966 478,02	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	39 213 181		0	0,00	-	94 251 777,00	46 681 006	26 919 647,72	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***				0,00	-	-	-	0,00	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	39 213 181		0	0,00	-	94 251 777,00	46 681 006	26 919 647,72	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	278 344 533	242 543 649	217 550 816	224 886 125,74	278 344 533	242 543 649	217 550 816	224 886 125,74	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

2.5 Tableau 5 – Opérations pour compte de tiers

Non applicable à l'AESN

2.6 Tableau 6 – Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018	PRODUITS	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018
Personnel	28 372 189	27 993 400	28 273 400	28 136 050,06	Subventions de l'Etat				
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	715 282	708 328	746 164	734 063,08	Fiscalité affectée	757 162 004	757 735 000	767 735 000	782 847 701,79
Fonctionnement autre que les charges de personnel	96 278 258	165 139 996	173 139 996	145 031 069,83	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)	541 657 815	571 500 000	554 992 062	549 156 339,28	Autres produits	19 666 935	3 580 000	6 580 000	17 398 026,05
TOTAL DES CHARGES (1)	666 308 263	764 633 396	756 405 458	722 323 459,17	TOTAL DES PRODUITS (2)	776 828 940	761 315 000	774 315 000	800 245 727,84
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	110 520 677	0	17 909 542	77 922 268,67	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	3 318 396	0	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	776 828 940	764 633 396	774 315 000	800 245 727,84	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	776 828 940	764 633 396	774 315 000	800 245 727,84

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	110 520 677	-3 318 396	17 909 542	77 922 268,67
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 596 971	14 400 000	14 400 000	3 885 060,85
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-13 360 738			-12 293 617,61
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		10 000	10 000	
- produits de cession d'éléments d'actifs		-60 000	-1 010 000	
- neutralisation charges et produits calculés				-594,80
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-1 374			-1 374,00
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	103 755 535	11 031 604	31 309 542	69 511 743,11

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018	RESSOURCES	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0	0	Capacité d'autofinancement	103 755 535	11 031 604	31 309 542	69 511 743,11
Investissements immobiliers	2 856 326	5 810 382	4 460 382	3 854 538,64	Financement de l'actif par l'Etat				
Autres investissements	1 500	6 000	6 000	0,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				
Investissement (versements avancés sur travaux)	176 208 897	162 100 000	137 100 000	134 431 796,00	Autres ressources - prélèvement de l'Etat *	-59 092 872	-67 100 000	-67 107 167	-67 107 167,00
Remboursement des dettes financières	12 990 794	13 337 649	13 337 649	13 337 648,67	Autres ressources	143 875 391	141 810 000	142 760 000	137 314 294,65
					Augmentation des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	192 057 518	181 254 031	154 904 031	151 623 983,31	TOTAL DES RESSOURCES (6)	188 538 055	85 741 604	106 962 375	139 718 870,76
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	3 519 463	95 512 427	47 941 656	11 905 112,55

* Le prélèvement de l'Etat est désormais retracé dans la situation patrimoniale dans la ligne "autres ressources" en valeur négative afin de constater la diminution des fonds propres

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Exécution CF 2017	BI 2018	BR 2018	Exécution CF 2018
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)*	-3 519 463	-95 512 427	-47 941 656	-11 905 112,55
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-42 732 645	-1 260 650	-1 260 650	15 014 535,17
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (i) ou PRELEVEMENT (ii)*	39 213 181	-94 251 777	-46 681 006	-26 919 647,72
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	175 573 299	120 254 983	127 631 643	163 668 186,24
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	73 799 683	114 286 678	72 539 032	88 814 219,33
Niveau de la TRÉSORERIE	101 773 616	5 968 305	55 092 610	74 853 967,91

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

2.7 Tableau 7 - Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	101 773 615,63	146 933 350,80	141 965 948,59	126 813 765,67	135 037 075,96	134 553 501,12	65 656 326,49	95 697 125,69	168 095 755,54	140 416 931,43	145 991 526,71	95 731 725,34	74 853 967,91
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	41 390 406,15	48 191 430,13	59 261 824,93	55 141 345,71	27 272 814,67	55 218 893,06	72 841 021,39	100 628 494,22	86 471 841,17	74 824 327,37	59 778 784,83	93 229 130,11	774 250 313,74
Subvention pour charges de service public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements de l'État	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité affectée	41 144 898,54	48 101 749,13	59 189 259,81	54 984 020,84	26 920 648,14	53 557 843,87	72 086 801,88	100 491 529,17	86 345 042,38	74 554 354,24	59 544 284,71	92 401 481,34	769 321 914,05
Autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres	245 507,61	89 681,00	72 565,12	157 324,87	352 166,53	1 661 049,19	754 219,51	136 965,05	126 798,79	269 973,13	234 500,12	827 648,77	4 928 399,69
Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'État fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	6 320 503,94	8 127 971,58	7 941 156,40	9 884 412,82	12 020 479,76	11 032 419,93	17 748 377,49	11 969 042,89	12 655 840,11	14 254 806,86	16 233 956,64	15 808 585,45	143 997 553,87
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital	6 320 503,94	8 127 971,58	7 941 156,40	9 884 412,82	12 020 479,76	11 032 419,93	17 748 377,49	11 969 042,89	12 655 840,11	14 254 806,86	16 233 956,64	15 808 585,45	143 997 553,87
Dépôts et cautionnement													
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- TVA encaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. TOTAL	47 710 910,09	56 319 401,71	67 202 981,33	65 025 758,53	39 293 294,43	66 251 312,99	90 589 398,88	112 597 537,11	99 127 681,28	89 079 134,23	76 012 741,47	109 037 715,56	918 247 867,61
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	2 551 174,92	55 315 969,92	75 288 384,25	49 037 179,24	34 109 439,27	103 714 161,52	50 711 504,68	34 155 452,26	96 040 523,39	72 003 983,95	75 130 351,94	72 223 264,25	720 281 389,59
Personnel	2 283 162,54	2 425 742,21	3 095 557,04	2 520 434,52	2 570 203,71	2 493 636,08	2 516 391,97	2 461 748,83	2 528 759,85	2 479 771,71	2 502 746,57	2 859 775,64	30 737 930,67
Fonctionnement	124 720,52	1 173 633,90	811 556,87	1 386 463,33	947 393,54	4 722 375,39	485 876,67	1 023 462,98	536 705,51	589 052,82	610 702,10	7 538 312,83	19 950 256,46
Intervention	109 472,68	51 649 284,68	71 254 316,97	44 522 396,46	30 237 354,77	96 274 961,99	47 137 523,36	30 354 472,68	92 866 268,45	68 666 157,32	71 793 888,51	60 806 782,88	665 672 880,75
Investissement	33 819,18	67 309,13	126 953,37	607 884,93	354 487,25	223 188,06	571 712,68	315 767,77	108 789,58	269 002,10	223 014,76	1 018 392,90	3 920 321,71
Dépenses liées à des recettes fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00	5 970 834,00	7 066 780,00	7 765 269,00	5 667 430,00	11 302 176,00	9 837 095,00	6 043 455,00	30 765 982,00	11 500 555,00	4 167 174,00	52 639 089,67	152 725 839,67
Avances versées sur travaux	0,00	5 970 834,00	7 066 780,00	7 765 269,00	5 667 430,00	11 302 176,00	9 837 095,00	6 043 455,00	30 765 982,00	11 500 555,00	4 167 174,00	39 301 441,00	139 388 191,00
Emprunt : remboursement capital												13 337 648,67	13 337 648,67
Dépôts et cautionnement													
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 132 150,10	0,00	0,00	0,00	0,00	46 975 016,90	5 053 119,07	72 160 286,07
- TVA décaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 132 150,10					46 975 016,90	0,00	67 107 167,00
- Autres décaissement d'opérations non rapprochées												5 053 119,07	5 053 119,07
B. TOTAL	2 551 174,92	61 286 803,92	82 355 164,25	56 802 448,24	39 776 869,27	135 148 487,62	60 548 599,68	40 198 907,26	126 806 505,39	83 504 538,95	126 272 542,84	129 915 472,99	945 167 515,33
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	45 159 735,17	-4 967 402,21	-15 152 182,92	8 223 310,29	-483 574,84	-68 897 174,63	30 040 799,20	72 398 629,85	-27 678 824,11	5 574 595,28	-50 259 801,37	-20 877 757,43	-26 919 647,72
SOLDE CUMULE (1) + (2)	146 933 350,80	141 965 948,59	126 813 765,67	135 037 075,96	134 553 501,12	65 656 326,49	95 697 125,69	168 095 755,54	140 416 931,43	145 991 526,71	95 731 725,34	74 853 967,91	

2.8 Tableau 8 – Opérations liées aux recettes fléchées

Non applicable à l'AESN

2.9 Tableau 9 – Opérations pluriannuelles – prévisions

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Compte financier 2018									Prévision N+1 et suivantes						
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
	Ss total personnel	0	163,8	159,1	0,0	30,8	30,8	163,0	159,0	0,0	30,7	30,7			0	0	0	0
	Ss total fonctionnement	0	258,8	251,5	0,0	21,9	21,9	285,2	251,5	0,0	19,9	19,9			0	0	0	0
	Ss total intervention	0	3 832,9	3 630,6	0,0	752,0	752,0	3 784,5	3 761,9	0,0	665,7	665,7			0	0	0	0
	Ss total investissement	0	65,4	52,1	0,0	3,5	3,5	63,9	49,7	0,0	3,9	3,9			0	0	0	0
	TOTAL	0	4 320,9	4 093,3	0,0	808,3	808,3	4 296,6	4 222,1	0,0	720,3	720,3	0	0	0	0	0	0
pm	Hors budgétaire		176				0,0	176				84,2						
	avances		757	761,2		139,4	139,4	757	761,2		139,4	139,4						
	TOTAL		5 254,2	4 854,5	0,0	947,7	947,7	5 229,5	4 983,3	0,0	859,7	943,9	0	0	0	0	0	0

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
			(18)	(19)	(20)	(21)	(22)
	Ss total financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Ss total autres financements publics	0	0	0	0	0	0
	Ss total autres financements	0	4 409	769			0
	TOTAL	0	4 409	769	0	0	0
pm	Hors budgétaire		54	5			
	flux en retour		678	144			
	TOTAL		5 141	918	0	0	0

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

2.10 Tableau 10 – Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Compte financier 2018	Compte financier 2017		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	879 965 738	827 876 291	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	175 573 299	179 092 762	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	73 799 682	116 532 327	
	4	Niveau initial de la trésorerie	101 773 617	62 560 435	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée			
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	101 773 617	62 560 435		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement net des déagements	766 458 018	705 231 097	
	5.a	Autorisations d'engagement	808 229 277	730 793 400	
	5.b	Déagements	-41 771 259	-25 562 303	
	6	Résultat patrimonial	77 922 269	110 520 677	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	69 511 743	103 755 535	
	8	Variation du fonds de roulement	-11 905 113	-3 519 463	
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-75 835 453	-98 567 752	
		Prélèvement de l'Etat	-	-67 107 167	-59 092 872
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+/-		
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	-13 337 649	-12 990 794
		Intervention : avances sur travaux versées	-	-139 388 191	-165 781 562
		Intervention : flux en retour des avances avancées	+	143 997 554	139 298 976
		Cautionnements et dépôts	-	0	-1 500
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-6 653 068	-1 560 690
		Variation des stocks	+/-		
		Charges sur créances irrécouvrables et charges non décaissables	-	-11 116 769	-7 162 307
		Produits divers de gestion courante	+	4 463 701	5 601 617
	11	Décalsages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	16 614 484	-42 436 579
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	-84 826 992	-101 579 488
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	80 814 282	84 646 325
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	41 776 877	17 974 631	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	-21 149 683	-43 478 047	
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		53 968 924	139 045 557	
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		80 888 573	99 832 375	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-26 919 649	39 213 182	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée				
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-26 919 649	39 213 182	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		15 014 536	-42 732 646	
16	Variation de restes à payer		46 176 628	52 089 447	
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	926 142 366	879 965 738	
	18	Niveau final du fonds de roulement	163 668 186	175 573 299	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	88 814 218	73 799 682	
	20	Niveau final de la trésorerie	74 853 968	101 773 617	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	0	0	
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	74 853 968	101 773 617	

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale

2.11 Annexe immobilière

I- Rappel des grands axes de la politique immobilière de l'AESN

La politique immobilière de l'Agence présente quatre grands axes :

- Le maintien de son siège sur le site de Nanterre qui apparaît économiquement pertinent par rapport à un achat de locaux neufs ou d'une location de bureau. L'immeuble étant vieillissant, un projet de rénovation structurant a été présenté en novembre 2018 auprès de la conférence nationale de l'immobilier public (CNIP). Celle-ci n'a pas remis en cause le principe du projet de rénovation, mais a refusé la labellisation au motif principal que les contraintes surfaciques du projet n'étaient pas remplies.

Afin de tenir compte de l'avis de la CNIP, l'AESN a abandonné son projet de rénovation complète de ce site. Elle projette toutefois de mener les travaux les plus urgents de mise aux normes ou de sécurité des équipements de son bâtiment (cf. ci-après).

- La vente du site d'Honfleur et l'intégration de ses agents (6) sur le site d'Hérouville Saint Clair, permettant de compenser, sur ce site, la baisse à venir des effectifs. Les agents concernés ont ainsi déménagé, dans le courant du mois de juin 2018, à Hérouville Saint Clair et la vente du site a été conclue avec la mairie de Honfleur le 14 décembre 2018, pour un montant égal à l'estimation des domaines + 10%, soit 950 K€.

- Le maintien des cinq autres implantations territoriales de l'agence compte tenu de l'importance pour l'établissement de garder un ancrage territorial fort face aux nouveaux acteurs de l'eau. Des travaux de maintien en l'état de bon fonctionnement ou de mise aux normes peuvent être réalisés à ce titre sur ces sites.

- La densification, lorsque c'est possible, de ses sites en se rapprochant des ratios de l'Etat et le remplacement de ses postes de travail vacants par de nouveaux locataires, pour compenser les baisses prévisibles des effectifs, tout en recherchant une cohérence ou convergence entre les missions et centres d'intérêt de l'agence et ceux des structures accueillies.

Dans cet esprit, le site de Châlons-en-Champagne a accueilli fin 2018 quinze nouveaux locataires issus des brigades de l'AFB et de l'ONCFS. Par ailleurs, le siège de l'Agence de l'eau accueillera début 2020 la direction Ile-de-France de l'ADEME, comprenant 38 postes de travail (650 m² loués). Dans cette perspective, toutes les structures locataires seront regroupées au niveau du 1^{er} étage de l'immeuble.

Les sites d'Hérouville Saint Clair et de Rouen ont également accueilli deux nouvelles structures : pour Rouen, le GIP Seine aval, et pour Hérouville Saint Clair, un bureau du BRGM.

II- Les réalisations de l'exercice 2018 en matière immobilière

Les dépenses d'investissement en matière immobilière étaient prévues pour l'exercice 2018 à hauteur de 1,7 M€ en AE et 1,6 M€ en CP (budget rectificatif 2018). Elles ont été exécutées à hauteur de 1,2 M€ en AE et en CP.

Pour le site de Nanterre, le projet de rénovation n'ayant pas reçu un accueil favorable de la CNIP (Conférence nationale de l'immobilier public), les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du siège prévues dans le BI 2018 n'ont pas été engagées. En revanche, le marché de maîtrise d'œuvre pour le remplacement des fenêtres a été passé sur l'exercice pour 85 K€.

Le projet d'acquisition de véhicules électriques (0,3 M€) a été reporté début 2019 dans l'attente de l'installation des bornes de recharge électrique.

Certains travaux d'aménagement du site de Hérouville-Saint-Clair n'ont pas pu être réalisés en 2018 et ont été reportés en 2019. Quelques travaux ont toutefois été effectués, pour environ 20 K€.

S'agissant des travaux d'amélioration thermique et acoustique du site de Rouen, les travaux initialement prévus en 2018 n'ont pas démarrés et sont suspendus, les offres financières reçues dépassant l'estimation budgétaire définie avec la maîtrise d'œuvre. Des travaux de moindre envergure seront étudiés en 2019.

Les travaux permettant l'accueil des agents de l'AFB et de l'ONCFS sur le site de Chalons en Champagne sont terminés (dépenses réalisées à hauteur de 0,5 M€), conformément aux prévisions budgétaires. L'isolation de la toiture interviendra en 2019.

III- Les réalisations prévisionnelles de l'exercice 2019 en matière immobilière

Les dépenses d'investissement en matière immobilière s'élèveront en 2019 à 4,1 M€ en AE et 4,2 M€ en CP (budget initial 2019).

Deux grandes opérations de rénovation sont projetées :

1. Les travaux de thermie et de lutte contre les infiltrations issues de la verrière du site de Rouen (1,7 M€ travaux)
2. Le remplacement des huisseries métalliques du siège de l'AESN (1,6 M€ de travaux)

Les huisseries métalliques du siège de l'AESN qui datent de la construction de l'immeuble (1981) dysfonctionnent depuis de nombreuses années : systèmes d'ouverture et de fermeture des fenêtres défailants, absence de rupteur de pont thermique... Un marché de maîtrise d'œuvre a été passé avec un groupement composé d'un cabinet d'architectes (cabinet Anonyme) et un bureau d'étude (ID+ ingénierie) compétent en thermie. Les travaux débiteront au 1^{er} semestre 2019 et se dérouleront jusqu'à la fin de l'année 2019. Des mesures seront prises pour atténuer au maximum les nuisances pour les occupants pendant les travaux.

Ces travaux permettront de renforcer la sécurité des occupants ainsi que d'améliorer en partie le confort d'été, en réduisant un peu la surchauffe du bâtiment pendant les périodes de canicule, tout en permettant l'apport énergétique du soleil pendant l'hiver.

D'autres travaux, de moindre envergure, sont prévus pour le site de Châlons en champagne (150 k€ : travaux d'étanchéité de la toiture dont le caractère d'urgence s'est révélé lors des travaux menés en 2018), pour le site de Caen (200k k€ : travaux de mise aux normes : lutte contre les infiltrations, remplacement de la porte d'entrée, détecteurs de présence dans les locaux aveugles...). Par ailleurs, une opération d'installation de bornes de recharge électriques est prévue sur l'ensemble des sites en 2019. Elle est rendue nécessaire par l'arrivée de véhicules électriques dans la flotte automobile de l'AESN (15 véhicules sont en cours d'acquisition, d'autres seront commandés en 2019).

3 L'ACTIVITE PLURIANNUELLE

Ce chapitre présente les résultats relatifs à l'exercice 2018 dans le contexte pluriannuel du 10^e programme. Il en traite les différents aspects, dans une logique de programme, différente de la logique budgétaire.

Il présente les principaux résultats du suivi pluriannuel (recettes, engagements et encours) ventilés par année d'activité. Il intègre à la fois les subventions et les avances. Il permet d'établir l'exécution du programme par la présentation des cumuls sur six ans comparés au prévisionnel global 2013-2018.

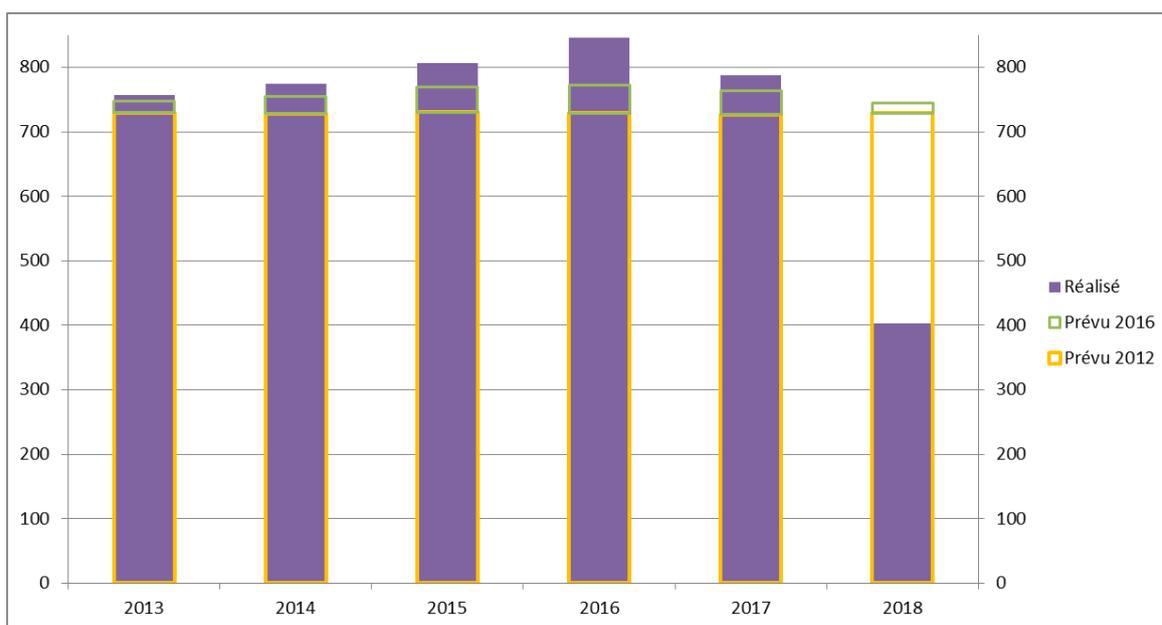
3.1 Le bilan des redevances du 10^e programme

- Les redevances émises au titre du 10^e programme représentent 4 388 M€, soit 97,3 % des prévisions du programme (après déduction des réductions).
- Les émissions au titre de 2013 et 2014 sont achevées et représentent respectivement 101 % et 103 % des prévisions
- Les émissions provisoires au titre de 2015 et 2016 représentent respectivement 105 % et 109 % des prévisions
- Les acomptes émis au titre de 2018, encore partiels, représentent 59 % des prévisions

En 2018, le montant des redevances émises est de 780 M€ (toutes années d'activité confondues).

L'histogramme ci-dessous compare les redevances encaissées au titre de chaque année d'activité, durant les six années du programme, avec le niveau, en M€ :

- des prévisions initiales élaborées en 2012,
- des prévisions actualisées en juin 2016,
- de la réalisation au 31 décembre 2018.

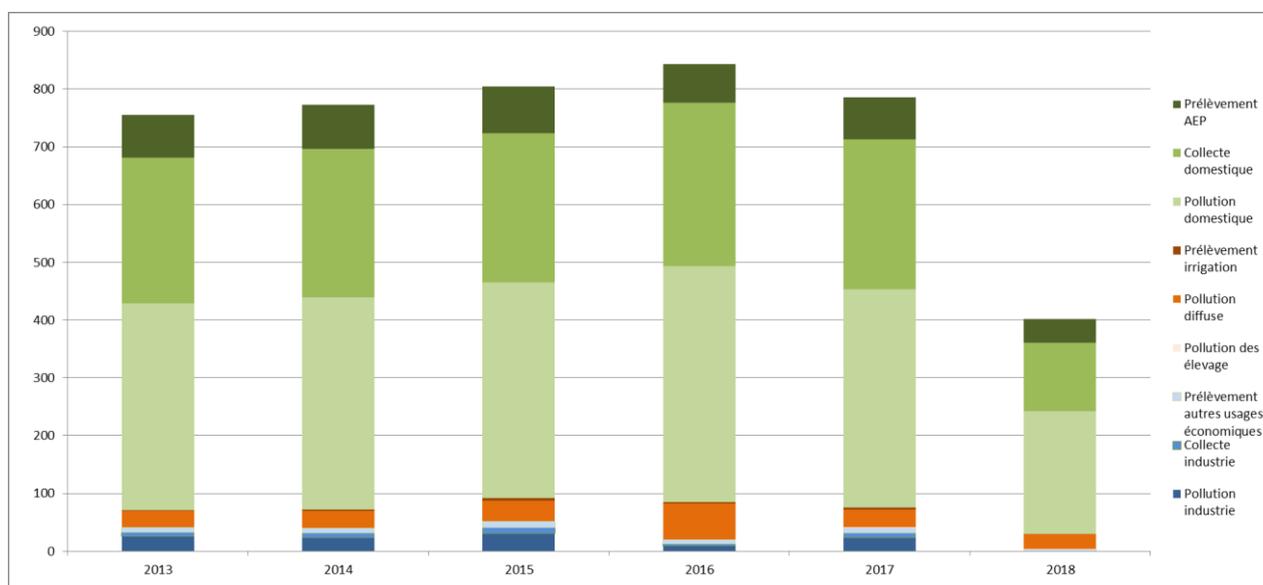


A noter que les encaissements pour les redevances de l'année d'activité 2018 sont partiels. Les encaissements des soldes au titre de cette année d'activité interviendront en 2019.

Ces encaissements sont légèrement supérieurs aux prévisions (y compris du programme révisé). Ces dépassements se sont accentués au cours du programme dans la mesure où celui-ci était construit sur la base d'une érosion des consommations d'eau qui ne s'est pas produite. Ceci a conduit le conseil d'administration à ne pas augmenter les redevances pollution domestique comme prévu initialement au programme et à diminuer le taux de redevances pour modernisation des réseaux domestiques pour le ramener au même niveau de taux que celui de la redevance pour modernisation des réseaux non domestiques.

Le graphique ci-dessous donne le détail des redevances encaissées par usage par année d'activité (donc indépendamment de l'année comptable de la perception des acomptes ou des soldes, et des réductions), en M€.

Il convient de rappeler que 20 % des montants payés par les usagers domestiques et assimilés correspondent à des activités économiques.



3.2 Le bilan des engagements du 10^e programme et des encours

- Un total d'engagements cumulés de 4 059 M€ depuis le début du programme

Au titre de l'année 2018

- Une dotation annuelle en AP de 1 008,1 M€
- Des consommations d'AE de 947,6 M€

Le tableau ci-dessous montre la réalisation du 10^e programme. Il compare le programme voté en novembre 2015, par grande enveloppe, et la situation à fin 2018.

	Dotations Programme révisé 2016 (1)	AP engagés (nets) fin 2018 (2)	Taux d'engagement fin 2018(3)=2/1	Plafond Arrêté 2013 (4)	Marge par rapport Plafond Arrêté (5)=4-2
Domaine1	633 330 000	603 013 985	95%	653 000 000	49 986 015
Domaine2	2 401 000 000	2 465 921 065	103%	2 560 000 000	94 078 935
Domaine3	1 102 800 000	990 375 016	90%	1 202 000 000	211 624 984
Hors Domaine	1 342 900 000	1 367 317 595	102%		
Total Dom1-3	4 137 130 000	4 059 310 066	98%	4 415 000 000	355 689 934
Total Général	5 480 030 000	5 426 627 661	99%	4 415 000 000	

Le domaine 1, pour ce qui est des lignes d'intervention relatives aux études, à la surveillance, à la communication, l'international et la planification, est engagé à hauteur de 100 % des dotations dédiées.

Le domaine 2 relatif à l'assainissement des collectivités et à l'alimentation en eau potable est engagé à 105 % des dotations initiales, avec une accélération due aux Assises de l'eau, mais ne dépasse pas le plafond de dépenses fixé par l'arrêté de cadrage de 2013 (98,3 % du plafond) ; ce qui montre la persistance des besoins des collectivités en infrastructure d'eau potable et d'assainissement.

Le domaine 3, correspondant aux actions sur le grand cycle de l'eau et à l'accompagnement des acteurs économiques, est engagé à hauteur de 93 % des dotations. A noter que le retard très important observé au début du programme a été, en grande partie, comblé lors des deux dernières années du programme, grâce à la dynamique des aides à la lutte contre les pollutions diffuses agricoles (résorption du retard de paiement des aides par l'ASP et dézonage des aides acté en 2016) et aux actions sur les milieux aquatiques (LP 24), qui ont été engagées à 106 % grâce à une bonne dynamique de fin de programme.

Les encours

➤ Les restes à payer

Les restes à payer tous programmes confondus se montent à 1010M€ dont 961M€ au titre du 10^e programme d'intervention.

Les restes à payer pour les programmes antérieurs au 10^e programme s'élèvent à 49M€.

Il convient de noter que ces restes à payer comprennent les subventions et les avances, contrairement au reste à payer du tableau 10 de la partie 2 – Etats budgétaires, qui ne concerne que les subventions.

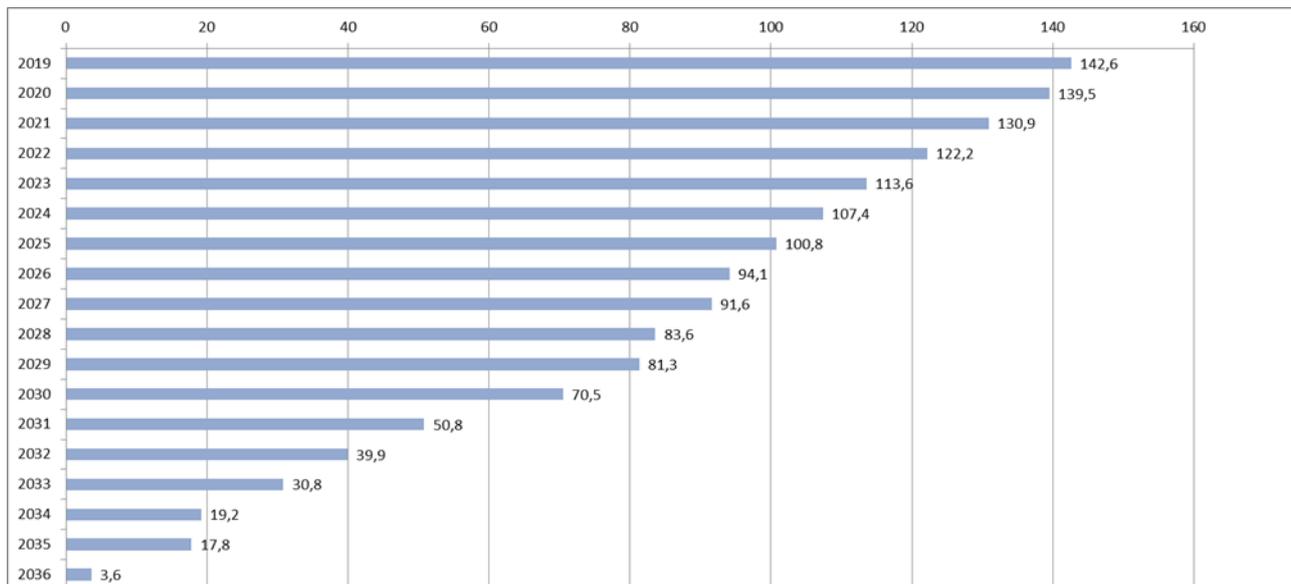
➤ L'actif financier

L'évolution de l'actif financier résulte de l'excédent ou du déficit entre les versements effectifs aux maîtres d'ouvrages et les créances échues.

Le montant de l'actif financier relatif aux aides est de 1 491 M€. Il représente les sommes dues à l'agence par les maîtres d'ouvrages au titre du remboursement des avances.

L'année 2018 a permis le versement effectif de 139,39 M€ d'avances, dont les remboursements prévisionnels s'échelonnent entre les années 2019 et 2036, suivant les modalités contractuelles. Parallèlement, le montant des créances échues au cours de la même période est de 144 M€ (139,3 M€ en 2017).

Le graphique ci-après présente, par année, les encaissements prévisionnels qui résultent de la consolidation des tableaux d'amortissement des avances versées aux attributaires (en M€). Ce graphique ne tient pas compte des avances prévues dans le cadre du 11^e Programme.



3.3 Les informations contenues dans les tableaux de l'instruction de programme

L'instruction de programme établie en 2013, et révisée en 2016, par le ministère chargé de l'environnement, pour le suivi du 10^{ème} programme des agences de l'eau, définit les différents tableaux de rapportage pluriannuel qui doivent être élaborés, essentiellement au moment des budgets et des comptes financiers annuels.

Ces tableaux sont complémentaires aux éléments de synthèse présentés ci-dessus, pour les lecteurs qui souhaiteraient des informations plus complètes.

Ils présentent de façon détaillée les chiffres annuels de 2018, resitués au sein des années du programme (réalisé pour le passé et prévisionnel pour le futur). Ils permettent de suivre :

- l'évolution des aides attribuées chaque année ;
- les conséquences de ces engagements en termes de dépenses prévisionnelles pour les années futures ;
- la vie des engagements en cours (paiements déjà réalisés, et restes à payer).

3.3.1 L'annexe relative à la situation de l'équilibre du programme pluriannuel (annexe 2.1)

L'annexe 2.1 présente l'équilibre du programme résultant des réalisations annuelles pour les dépenses et recettes constatées sur les cinq années du programme, et prévisionnelles pour l'année 2018. Ces dépenses et recettes sont donc bien présentées par année d'exercice budgétaire (dépenses et recettes effectives, tenant compte des acomptes, soldes ... versés ou perçus chaque année).

Les données prévisionnelles de dépenses tiennent compte des dégagements habituellement constatés sur les aides attribuées (soit en moyenne, AP prévisionnelles - 8%).

3.3.2 L'annexe relative au suivi des recettes encaissées (annexe 2.2)

Elle permet de vérifier le respect du plafond.

3.3.3 L'annexe relative aux engagements par LP (annexe 3.3)

Cette annexe présente les engagements pris chaque année du programme, et les dotations prévisionnelles pour les années futures, incluant les reports non réalisés dans l'exercice (primes).

Ces éléments sont donnés par ligne programme, par domaine.

Les engagements sont présentés en précisant les montants en subvention et en avance. Ce sont des montants nets, après déduction des dégagements actés pendant l'exercice en cours.

On soulignera que la commission des aides, par délégation du conseil d'administration, suit lors de chacune de ses réunions, la consommation des dotations d'AP (AE à compter de 2018) et la réalité des dégagements qu'elle peut alors réengager (s'ils concernent des aides du 10e programme).

3.3.4 Les situations des engagements et mandatements du 10ème programme et des programmes antérieurs (annexes 4 et 5)

Ces deux annexes présentent pour les AP et pour les CP, en trois volets, les dotations d'AP cumulées prévisionnelles, les montants engagés (cumuls) antérieurs à 2018, l'année 2018, et les pourcentages de réalisation en termes de crédits de paiement et de restes à payer.

L'annexe 4 présente ces résultats pour le 10e programme, et l'annexe 5, la situation des programmes antérieurs.

Annexe IP 2.1

Annexe 2.1 : Equilibre financier pluriannuel 2013-2018 en EUROS (suivi des recettes et des dépenses en droits constatés)

N.B. : le montant réalisé sera établi à partir des éléments du compte financier tous programmes confondus.

Situation au :								TOTAL	pgme
en Euros	2013	2014	2015	2016	2017	2018			
DEPENSES EN DROITS CONSTATES									
I. Lutte contre la pollution :									
11 Installations traitement des eaux usées domestiques et assimilées	240 062 304	263 310 416	245 311 418	279 756 860	241 646 102	201 839 970	1 471 927 070		
12 Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées et des eaux pluviales	149 579 197	127 378 556	150 503 769	161 704 328	165 136 292	153 373 951	907 676 093		
13 Lutte contre la poll. des activités économiques hors agricoles	31 682 865	33 281 048	30 255 941	35 290 395	27 938 904	24 405 311	182 854 464		
14 Elimination des déchets	3 953 384	963 017	786 995	180 057	372 760	139 034	6 395 247		
15 Assistance technique dans le domaine de l'eau	2 979 740	2 946 200	2 284 900	2 246 792	1 987 724	1 591 361	14 036 717		
17 Primes de performance épuratoire	176 081 766	164 071 878	112 847 392	95 097 249	105 917 484	115 277 692	769 293 461		
18 Lutte contre la pollution agricole	15 185 945	10 696 963	15 036 648	7 864 897	23 692 495	33 308 997	105 785 945		
19 Divers pollution									
Total Lutte contre la pollution	619 525 201	602 648 078	557 027 063	582 140 578	566 691 761	529 936 316	3 457 968 997		
II. Gestion des milieux :									
21 Gestion quantitative de la Ressource	6 755 462	7 185 700	4 760 762	4 519 030	5 260 270	5 534 451	34 015 675		
23 Protection de la ressource	6 277 118	7 823 320	10 495 050	12 828 096	11 377 459	10 395 666	59 196 709		
24 Restauration et gestion des milieux aquatiques	40 545 951	45 994 202	47 092 150	71 230 405	48 897 518	53 435 346	307 195 572		
25 Eau potable	103 245 115	86 735 646	68 894 412	60 465 495	66 196 887	64 536 090	450 073 645		
29 Planification et gestion à l'échelle du bassin et des sous bassins	4 928 486	4 015 386	3 930 857	3 318 594	2 279 482	2 143 841			
Total Gestion des milieux	161 752 132	151 754 254	135 173 231	152 361 620	134 698 170	136 181 035	871 920 442		
III. Conduite et développement des politiques :									
31 Etudes générales	3 024 338	4 801 268	3 430 686	4 228 025	5 084 256	6 932 090	27 500 663		
32 Connaissance environnementale	9 591 934	12 530 490	11 995 788	11 590 166	13 567 546	15 484 981	74 760 904		
33 Action internationale	2 911 202	3 508 396	2 770 078	3 845 374	3 433 035	3 411 153	19 879 238		
34 Information, communication, consultations du public, etc.	4 149 684	3 501 876	4 425 187	3 422 202	3 653 800	2 846 419	21 999 168		
Total Conduite et développement des politiques	19 677 158	24 342 030	22 621 739	23 085 767	25 738 637	28 674 643	144 139 974		
IV. Dépenses courantes et autres dépenses :									
41 Fonctionnement, hors amortissements, hors personnel	9 111 875	8 480 641	8 464 624	8 623 187	7 923 736	7 452 523	50 056 586		
42 Immobilisations	2 168 168	3 245 116	2 214 438	2 830 193	2 856 326	3 920 322	17 234 563		
43 Gestion du personnel	32 552 809	31 952 623	32 055 084	31 440 345	30 995 157	30 737 931	189 733 949		
44 Charges de régularisation	20 703 944	30 216 266	13 677 148	10 357 689	9 717 023	19 208 079	103 880 149		
45 Charges financières	13 627 177	13 693 764	13 693 764	13 693 764	13 337 649	81 739 882			
48 Dépenses courantes liées aux redevances	4 403 094	2 806 360	3 546 651	3 362 429	3 470 678	3 422 375	21 011 587		
49 Dépenses courantes liées aux interventions	472 666	434 733	158 903	208 815	361 059	220 861	1 857 037		
Total Dépenses courantes et autres dépenses	83 039 733	90 829 503	73 810 612	70 516 422	69 017 742	78 299 739	465 513 752		
V. Contributions (ligne de programme 50)									
dont contribution à l'AFB	68 158 352	133 177 851	122 502 585	111 473 238	55 622 500	94 042 062	584 976 588		
dont contribution à l'ONCFS									
dont contribution l'EPMP									
Total Contributions	68 158 352	133 177 851	122 502 585	111 473 238	55 622 500	94 042 062	584 976 588		
Prélèvement au profit du budget général de l'Etat					59 092 872	67 107 167	126 200 039		
TOTAL DES DEPENSES EN DROITS CONSTATES = A	952 152 576	1 002 751 716	911 135 230	939 577 625	910 861 682	934 240 962	5 650 719 971		

en Euros								TOTAL	pgme
2013	2014	2015	2016	2017	2018				
RECETTES EN DROITS CONSTATES									
Redevances pour pollution de l'eau d'origine non domestique									
Industrie	24 499 901	37 690 217	29 170 354	22 354 690	24 241 173	22 553 512	160 509 846		
Elevage	396 384	448 197	456 232	470 519	664 144	640 197	3 075 673		
Total Red. Pollution non domestique	24 896 285	38 138 414	29 626 586	22 825 209	24 905 317	23 193 708	163 585 519		
Redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique									
Total Red. Pollution domestique	349 404 917	376 382 196	373 946 107	378 706 856	356 832 385	386 839 523	2 222 111 984		
Redevances pour modernisation des réseaux de collecte									
Assujettis à la redev. poll. non domestique	6870216	7316129	8030727	7390879	8 915 534	8 483 714	47 007 199		
Assujettis à la redev. poll. domestique	239850603	269076871	263063803	258450985	243 906 931	231 478 627	1 505 827 820		
Total Red. Modernisation réseaux	246 720 819	276 393 000	271 094 530	265 841 864	252 822 464	239 962 341	1 552 835 018		
Redevances pour pollutions diffuses sur le bassin									
Total Red. Pollutions diffuses	27 483 874	29 523 749	35 437 474	30 356 642	31 599 229	26 801 311	181 202 278		
Redevances pour prélèvement sur la ressource en eau									
Irigation	1 536 528	2 167 036	1 953 133	4 050 483	3 469 159	3 763 423			
Alimentation en eau potable	75 011 173	82 761 398	79 593 092	75 790 728	76 225 398	89 172 424			
Alimentation d'un canal	637 816	968 018	639 004	1 206 086	971 260	562 261			
Fonctionnement install. hydroélectriques	126 106	51 428	58 777	45 056	85 737	76 730			
Refroidissement									
Autres usages économiques	9 044 333	10 570 554	9 390 193	9 534 393	8 345 626	8 928 779			
Total Redevances Prélèvement	86 355 956	96 518 434	91 634 199	90 626 746	89 097 180	102 503 617	556 736 132		
Redevance pour stockage en période d'étiage									
Total Redevance Stockage	0	1 100	0	0	0	100	1 200		
Redevance pour obstacles sur les cours d'eau									
Total Redevance Obstacles	22 168	50 451	45 494	37 052	30 665	27 005	212 835		
Redevance pour protection du milieu aquatique									
Total Redevance Protection milieu	947 034	885 023	912 187	928 649	890 522	907 377	5 470 792		
Montant des majorations de redevances	0	0	0	0	0	0	0		
Remboursement des prêts et avances *	142 636 534	141 544 989	136 178 448	151 292 268	143 875 391	134 734 824	850 262 454		
* : hors conversion d'avances en subventions									
Conversions d'avances	0	0	0	0	0	0	0		
Autres recettes									
	25 321 558	14 135 560	7 204 090	7 032 532	7 289 066	7 366 044	68 348 850		
TOTAL DES RECETTES EN DROITS CONSTATES = B	903 789 145	973 572 916	946 079 115	947 647 818	907 342 219	922 335 849	5 600 767 062		

en Euros								TOTAL	pgme
2013	2014	2015	2016	2017	2018				
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT = B - A									
B - A	-48 363 431	-29 178 800	34 943 885	8 070 193	-3 519 463	-11 905 113	-49 952 730		

Annexe IP 2.2 : Suivi des recettes encaissées par année d'origine (en €)

Situation au :							TOTAL pgme
en Euros	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
TAXES AFFECTEES							
Redevances pour pollution de l'eau d'origine non domestique							
Industries						24 335 637	24 335 637
Elevage						596 672	596 672
Total Red. Pollution non domestique						24 932 309	24 932 309
Redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique							
Total Red. Pollution domestique						374 393 123	374 393 123
Redevances pour modernisation des réseaux de collecte							
Assujettis à la redev. poll. non domestique						9 895 043	9 895 043
Assujettis à la redev. poll. domestique						225 564 295	225 564 295
Total Red. Modernisation réseaux						235 459 338	235 459 338
Redevances pour pollutions diffuses sur le bassin							
Total Red. Pollutions diffuses						26 505 485	26 505 485
Redevances pour prélèvement sur la ressource en eau							
Irrigation						3 874 432	3 874 432
Alimentation en eau potable						92 140 677	92 140 677
Alimentation d'un canal						559 821	559 821
Installations hydroélectriques						84 031	84 031
Refroidissement industriel						0	0
Autres usages économiques						8 570 348	8 570 348
Total Redevances Prélèvement						105 229 310	105 229 310
Redevance pour stockage en période d'été							
Total Redevance Stockage						100	100
Redevance pour obstacles sur les cours d'eau							
Total Redevance Obstacles						26 180	26 180
Redevance pour protection du milieu aquatique							
Total Redevance Protection milieu						906 470	906 470
TOTAL FISCALITE AFFECTEE	0	0	0	0	0	767 452 315	767 452 315
AVANCES							
Remboursement des prêts et avances *	0	0	0	0	0	143 997 554	143 997 554
* : hors conversion d'avances en subventions							
Conversions d'avances	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES PROPRES	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES RECETTES	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES ENCAISSEES	0	0	0	0	0	911 449 868	911 449 868

PLAFOND DE RECETTES							
Total des recettes de redevances	0	0	0	0	0	767 452 315	767 452 315
Montant de la contribution à l'AFB	0	0	0	0	0	0	0
Montant de la contribution à l'ONCFS	0	0	0	0	0	0	0
Montant de la contribution à l'EPMP	0	0	0	0	0	0	0
Régularisation en cas de "double encaissement" (*)	0	0	0	0	0	0	0
Montant des majorations de redevances	0	0	0	0	0	0	0
Recettes de redevances SOUS PLAFOND	0	0	0	0	0	767 452 315	767 452 315

(*) Il s'agit des redevances encaissées deux fois : le titre a été émis et la redevance encaissée précédemment, puis suite à un changement de redevable, le titre a été réémis et la redevance de nouveau encaissée, le redevable "erroné" ayant été remboursé par l'agence.

Les cases grisées ne sont pas à remplir.

Annexe IP 3 : Suivi du plafond annuel des dépenses (en €)

Annexe-3 : Suivi du plafond annuel des dépenses - Ventilation pluriannuelle des autorisations de programme par grand domaine d'intervention en EUROS

Autres (*) correspond aux dotations à maîtrise d'ouvrage Agence

NB : les avances convertibles en subventions seront comptabilisées avec les subventions

Situation au :	2013		2014		2015		2016		2017		2018		Total AP du Xème programme			
	en Euros	Subventions et Autres (*)	Avances	Subventions et Autres (*)	Avances											
Domaine 1 : Connaissance, planification, gouvernance, fonctionnement, personnel agence	115 247 556		0	117 882 006	0	103 274 616	0	101 437 198	0	99 135 154	0	16 650 679	0	553 627 209	0	
29- Planification et gestion à l'échelle du bassin et des sous bassins	5 268 703		0	2 742 403	0	3 386 019	0	3 420 846	0	3 394 334	0	2 630 728	0	20 843 033	0	
31- Etudes générales	6 539 690		0	3 507 073	0	5 843 351	0	5 678 381	0	7 593 116	0	4 647 187	0	33 808 798	0	
32- Connaissance environnementale	12 229 077		0	13 284 490	0	13 205 423	0	14 180 744	0	13 015 823	0	2 275 910	0	68 191 467	0	
33- Action internationale	4 286 907		0	3 415 354	0	2 671 730	0	2 687 303	0	4 111 253	0	3 363 430	0	20 535 977	0	
34- Information, communication, consultation du public et éducation à l'environnement	3 883 446		0	4 103 183	0	4 357 481	0	3 497 158	0	3 972 062	0	3 733 424	0	23 546 954	0	
Dépenses courantes et autres dépenses	41- Dépenses de fonctionnement, hors amortissements, hors personnel	9 111 875		0	8 480 641	0	8 464 624	0	8 848 295	0	8 988 342	0		0	43 893 777	0
	42- Immobilisations	2 168 168		0	3 245 116	0	2 214 438	0	3 848 248	0	4 751 638	0		0	16 227 608	0
	43- Gestion du personnel	32 552 809		0	31 952 623	0	32 055 084	0	31 411 188	0	31 100 885	0		0	159 072 589	0
	44- Charges de régularisation - Forfaitisé au montant arbitré en RIM d'août 2012	20 703 944		0	30 216 266	0	13 677 148	0	10 357 689	0	4 867 586	0		0	79 822 633	0
	45- Charges financières	13 627 177		0	13 693 764	0	13 693 764	0	13 693 764	0	13 700 000	0		0	68 408 469	0
	48- Dépenses courantes liées aux redevances	4 403 094		0	2 806 360	0	3 546 651	0	3 605 011	0	3 518 280	0		0	17 879 396	0
49- Dépenses courantes liées aux interventions	472 666		0	434 733	0	158 903	0	208 571	0	121 836	0		0	1 396 709	0	
Domaine 2 : Mesures générales de gestion de l'eau	225 959 544	90 964 558	296 376 770	122 850 829	340 415 923	96 771 222	331 058 455	141 999 218	327 538 829	121 870 674	279 128 010	91 489 137	1 800 477 531	665 945 638		
11- Installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées HORS gestion et traitement des eaux pluviales	105 669 191	39 157 934	177 740 366	76 090 422	166 420 348	32 971 557	171 249 277	69 988 663	163 688 459	62 735 180	95 499 735	30 733 235	880 267 376	311 676 991		
12- Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées HORS réseaux d'eaux pluviales et bassins d'orage	82 767 253	35 108 585	94 399 595	40 187 382	127 413 737	50 532 283	111 850 021	58 156 005	115 097 893	46 952 750	116 864 428	46 982 396	648 392 927	277 919 401		
15- Assistance technique dans le domaine de l'eau	2 226 566		0	2 511 403	0	2 163 321	0	2 104 288	0	2 130 397	0	2 059 831	0	13 195 806	0	
19- Divers pollution																
25- Eau potable	35 296 534	16 698 039	21 725 406	6 573 025	44 418 517	13 267 382	45 854 869	13 854 550	46 622 080	12 182 744	64 704 016	13 773 506	258 621 422	76 349 246		
Domaine 3 : Mesures territoriales de gestion de l'eau	150 995 623	11 138 324	118 770 492	10 711 962	123 706 125	13 135 888	176 898 254	11 328 292	142 516 736	7 513 747	206 212 940	8 740 216	919 100 170	62 568 429		
11- Installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées UNIQUEMENT gestion et traitement des eaux pluviales	6 678 845	1 401 936	8 342 229	2 232 018	25 171 764	11 066 012	26 294 893	11 211 004	17 175 684	7 355 475	20 773 393	8 596 686	104 436 808	41 863 131		
12- Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées UNIQUEMENT réseaux d'eaux pluviales et bassins d'orage																
13- Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles	30 086 529	6 538 580	42 156 920	8 429 157	25 316 172	662 069	33 469 284	-399 217	25 270 041	-32 048	18 277 519	-594 675	174 576 465	14 603 866		
14- Elimination des déchets	1 566 418		48 240		63 292		198 194		154 271		158 773		2 189 188			
18- Lutte contre la pollution agricole	17 962 127		8 169 565		9 760 368		49 336 689		29 267 257		80 279 568		194 775 574			
21- Gestion quantitative de la Ressource	6 033 611	1 424 900	3 389 632	669 593	5 302 560	-236 188	4 166 413	210 900	6 972 648	-2 153	2 887 814	123 320	28 752 678	2 190 372		
23- Protection de la ressource	11 625 949	223 972	10 372 964	16 005	12 642 865	775 182	13 184 934	116 912	13 204 569	53 673	12 456 412	596 685	73 487 693	1 782 429		
24- Restauration et gestion des milieux aquatiques	77 042 144	1 548 936	46 290 942	-634 811	45 449 104	868 813	50 247 847	188 693	50 472 266	138 800	71 379 461	18 200	340 881 764	2 128 631		
Hors plafond de dépenses	211 279 576		0	250 004 251	0	210 518 499	0	217 415 913	0	220 086 674	0	108 975 625	0	1 218 280 539	0	
17- Primes de performance épuratoire	143 121 224		0	116 826 400	0	88 015 914	0	93 835 375	0	105 371 802	0	108 975 625	0	656 146 341	0	
50- Contributions	68 158 352		0	62 438 961	0	63 748 779	0	65 427 700	0	55 622 000	0		0	315 395 792	0	
dont contribution AFB	57 275 000		0	51 547 500	0	52 553 200	0	53 320 400	0	55 622 000	0		0	270 318 100	0	
dont contribution ONCFS													0	0		
dont contribution EPMP												0	0	0		
dont reversement Ecophyto	10 883 352			10 891 461		11 195 579		12 107 300			0	0	45 077 692	0		
Prélèvement au profit du budget général de l'Etat				70 738 890		58 753 806		58 152 838		59 092 872			0	246 738 406	0	
TOTAL	703 482 299	102 102 882	783 033 519	133 562 791	777 915 163	109 907 110	826 809 820	153 327 510	789 277 393	129 384 421	610 967 254	100 229 353	4 491 485 449	728 514 067		

Annexe IP 4a : Synthèse des engagements et des dépenses du programme par domaine (en €)

Situation au :		Total des dotations d'AP initiales du Xème programme (voté)	Autorisations de programme					Paiements				Restes à décaisser au 31/12/N	
			Total des dotations d'AP actualisées du Xème programme (révisé)	Cumul des décisions nettes d'engagements des années antérieures au 31/12/N-1	Décisions d'engagements de l'année N	Décisions de dégagements de l'année N	Cumul des décisions nettes d'engagements au 31/12/N	Taux d'exécution en AP actualisées	Cumul des paiements des années antérieures au 31/12/N-1	Paiements de l'année N	Cumul des paiements au 31/12/N		% décaissé
		0	1	2	3	4	5=(2+3)-4	6=5/1	7	8	9=7+8	10=9/5	11=5-9
Domaine 1 : Connaissance, planification, gouvernance, fonctionnement, personnel agence													
29- Planification et gestion à l'échelle du bassin et des sous bassins		36 000 000	31 200 000	18 212 305	3 047 975	417 247	20 843 033	67%	15 192 565	3 300 986	18 493 551	89%	2 349 482
31- Etudes générales		19 200 000	27 700 000	29 161 611	6 264 793	866 016	34 560 387	125%	15 370 940	7 223 279	22 594 219	65%	11 966 168
32- Connaissance environnementale		119 400 000	84 900 000	65 915 557	12 501 309	544 019	77 872 847	92%	56 563 286	12 292 668	68 855 954	88%	9 016 893
33- Action internationale		42 000 000	27 700 000	17 172 547	3 411 983	48 553	20 535 977	74%	11 290 670	4 312 840	15 603 510	76%	4 932 467
34- Information, communication, consultation du public et éducation à l'environnement		21 600 000	22 900 000	19 813 330	3 992 975	259 551	23 546 754	103%	17 924 648	4 100 233	22 024 881	94%	1 521 873
Dépenses courantes et autres dépenses	41- Dépenses de fonctionnement, hors amortissements, hors personnel	55 800 000	54 000 000	43 893 777	7 421 172	0	51 314 948	95%	42 892 360	7 451 503	50 343 863	98%	971 085
	42- Immobilisations	34 800 000	25 400 000	16 227 608	3 538 099	0	19 765 707	78%	13 211 172	3 920 322	17 131 494	87%	2 634 214
	43- Gestion du personnel	208 200 000	202 000 000	159 072 589	30 835 937	0	189 908 525	94%	158 996 018	30 620 637	189 616 654	100%	291 871
	44- Charges de régularisation - Forfaitisé au montant arbitré en RIM d'août 2012	12 000 000	86 300 000	79 822 633	14 095 943	0	93 918 576	109%	79 513 871	12 141 618	91 655 488	98%	2 263 088
	45- Charges financières	75 600 000	82 100 000	68 408 469	356 115	0	68 764 584	84%	55 411 438	356 115	55 767 554	81%	12 997 031
	48- Dépenses courantes liées aux redevances	0	24 800 000	17 879 396	3 408 729	0	21 288 125	86%	17 447 709	3 398 539	20 846 248	98%	441 877
49- Dépenses courantes liées aux interventions		0	3 300 000	1 396 709	149 790	0	1 546 499	47%	1 396 709	143 381	1 540 089	100%	6 410
Total Domaine 1 : Connaissance, planification, gouvernance, fonctionnement, personnel agence		624 600 000	672 300 000	536 976 530	89 024 820	2 135 386	623 865 964	93%	485 211 384	89 262 121	574 473 505	92%	49 392 459
Domaine 2 : Mesures générales de gestion de l'eau													
11- Installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées HORS gestion et traitement des eaux pluviales		1 491 100 000	1 210 700 000	1 065 711 397	132 588 345	6 355 375	1 191 944 367	98%	796 153 953	121 242 949	917 396 902	77%	274 547 465
12- Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées HORS réseaux d'eaux pluviales et bassins d'orage		876 700 000	850 000 000	762 465 504	174 102 179	10 255 355	926 312 328	109%	508 078 747	172 611 550	680 690 297	73%	245 622 031
15- Assistance technique dans le domaine de l'eau		21 000 000	18 600 000	11 135 975	2 269 075	209 244	13 195 806	71%	9 422 854	1 809 236	11 232 090	85%	1 963 716
19- Divers pollution													
25- Eau potable		365 700 000	321 700 000	256 493 146	86 572 922	8 095 400	334 970 668	104%	169 684 242	57 202 089	226 886 331	68%	108 084 337
Total Domaine 2 : Mesures générales de gestion de l'eau		2 754 500 000	2 401 000 000	2 095 806 022	395 532 521	24 915 374	2 466 423 169	103%	1 483 339 796	352 865 824	1 836 205 620	74%	630 217 549
Domaine 3 : Mesures territoriales de gestion de l'eau													
11- Installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées UNIQUEMENT gestion et traitement des eaux pluviales			185 700 000	116 929 860	29 428 688	58 609	146 299 939	79%	125 001 154	67 355 917	192 357 071	131%	-46 057 132
12- Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées UNIQUEMENT réseaux d'eaux pluviales et bassins d'orage													
13- Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles		227 300 000	238 600 000	171 497 487	22 683 268	5 000 424	189 180 331	79%	112 264 989	28 245 996	140 510 985	74%	48 669 346
14- Elimination des déchets		18 000 000	9 600 000	2 030 415	162 969	4 196	2 189 188	23%	1 893 684	91 625	1 985 309	91%	203 879
18- Lutte contre la pollution agricole		210 300 000	187 400 000	114 496 006	80 992 120	712 552	194 775 574	104%	50 973 138	45 733 863	96 707 001	50%	98 068 573
21- Gestion quantitative de la Ressource		71 300 000	58 600 000	27 931 916	3 811 555	800 421	30 943 050	53%	18 984 909	5 038 127	24 023 036	78%	6 920 014
23- Protection de la ressource		88 800 000	83 000 000	62 217 025	14 788 649	1 735 552	75 270 122	91%	42 326 974	12 339 658	54 666 632	73%	20 603 490
24- Restauration et gestion des milieux aquatiques		297 400 000	339 900 000	271 612 734	75 163 922	3 766 261	343 010 395	101%	194 431 603	55 240 897	249 672 500	73%	93 337 895
Total Domaine 3 : Mesures territoriales de gestion de l'eau		913 100 000	1 102 800 000	766 715 443	227 031 171	12 078 015	981 668 599	89%	545 876 451	214 046 083	759 922 534	77%	221 746 065
Hors plafond de dépenses													
17- Primes de performance épuratoire		628 200 000	654 300 000	547 170 715	108 975 625		656 146 341	100%	504 466 082	109 335 176	613 801 258	94%	42 345 083
50- Contributions		349 800 000	402 500 000	315 395 792	94 042 062	0	409 437 854	102%	315 395 792	94 042 062	409 437 854	100%	0
<i>dont contribution AFB</i>		349 800 000	334 300 000	270 318 100	94 042 062		364 360 162	109%	270 318 100	94 042 062	364 360 162	100%	0
<i>dont contribution ONCFS</i>							0				0		0
<i>dont contribution EPMP</i>							0				0		0
<i>dont reversement Ecophyto</i>			68 200 000	45 077 692	0		45 077 692		45 077 692		45 077 692	100%	0
Prélèvement au profit du budget général de l'Etat		0	247 100 000	246 738 406	67 107 167		313 845 573	127%	246 738 406	67 107 167	313 845 573	100%	0
Total Hors plafond		978 000 000	1 303 900 000	1 109 304 913	270 124 854	0	1 379 429 768	106%	1 066 600 280	270 484 405	1 337 084 685	97%	42 345 083
TOTAL		5 270 200 000	5 480 000 000	4 508 802 908	981 713 366	39 128 775	5 451 387 500	99%	3 581 027 911	926 658 433	4 507 686 344	83%	943 701 156

Annexe IP 4b : Synthèse des engagements et des dépenses du programme par lignes programme (en €)

Situation au :	Total des dotations d'AP initiales du Xème programme (voté)	Autorisations de programme						Paiements				Restes à décaisser au 31/12/N
		Total des dotations d'AP actualisées du Xème programme (révisé)	Cumul des décisions nettes d'engagements des années antérieures au 31/12/N-1	Décisions d'engagements de l'année N	Décisions de dégagevements de l'année N	Cumul des décisions nettes d'engagements au 31/12/N	Taux d'exécution en AP actualisées	Cumul des paiements des années antérieures au 31/12/N-1	Paiements de l'année N	Cumul des paiements au 31/12/N	% décaissé	
	0	1	2	3	4	5=(2+3)-4	6=5/1	7	8	9=7+8	10=9/5	11=5-9
I. Lutte contre la pollution :												
11 Installations traitement des eaux usées domestiques et assimilées	1 491 100 000	1 396 400 000	1 182 641 257	162 017 033	6 413 984	1 338 244 306	96%	921 155 107	188 598 866	1 109 753 973	83%	228 490 333
12 Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées et des eaux pluviales	876 700 000	850 000 000	762 465 504	174 102 179	10 255 355	926 312 328	109%	508 078 747	172 611 550	680 690 297	73%	245 622 031
13 Lutte contre la poll. des activités économiques hors agricoles	227 300 000	238 600 000	171 497 487	22 683 268	5 000 424	189 180 331	79%	112 264 989	28 245 996	140 510 985	74%	48 669 346
14 Elimination des déchets	18 000 000	9 600 000	2 030 415	162 969	4 196	2 189 188	23%	1 893 684	91 625	1 985 309	91%	203 879
15 Assistance technique dans le domaine de l'eau	21 000 000	18 600 000	11 135 975	2 269 075	209 244	13 195 806	71%	9 422 854	1 809 236	11 232 090	85%	1 963 716
17 Primes de performance épuration	628 200 000	654 300 000	547 170 715	108 975 625	0	656 146 341	100%	504 466 082	109 335 176	613 801 258	94%	42 345 083
18 Lutte contre la pollution agricole	210 300 000	187 400 000	114 496 006	80 992 120	712 552	194 775 574	104%	50 973 138	45 733 863	96 707 001	50%	98 068 573
19 Divers pollution												
Total Lutte contre la pollution	3 472 600 000	3 354 900 000	2 791 437 359	551 202 269	22 595 755	3 320 043 874	99%	2 108 254 600	546 426 312	2 654 680 913	80%	665 362 961
II. Gestion des milieux :												
21 Gestion quantitative de la Ressource	71 300 000	58 600 000	27 931 916	3 811 555	800 421	30 943 050	53%	18 984 909	5 038 127	24 023 036	78%	6 920 014
23 Protection de la ressource	88 800 000	83 000 000	62 217 025	14 788 649	1 735 552	75 270 122	91%	42 326 974	12 339 658	54 666 632	73%	20 603 490
24 Restauration et gestion des milieux aquatiques	297 400 000	339 900 000	271 612 734	75 163 922	3 766 261	343 010 395	101%	194 431 603	55 240 897	249 672 500	73%	93 337 895
25 Eau potable	365 700 000	321 700 000	256 493 146	86 572 922	8 095 400	334 970 668	104%	169 684 242	57 202 089	226 886 331	68%	108 084 337
29 Planification et gestion à l'échelle du bassin et des sous bassins	36 000 000	31 200 000	18 212 305	3 047 975	417 247	20 843 033	67%	15 192 565	3 300 986	18 493 551	89%	2 349 482
Total Gestion des milieux	859 200 000	834 400 000	636 467 126	183 385 023	14 814 881	805 037 268	96%	440 620 293	133 121 757	573 742 050	71%	231 295 218
III. Conduite et développement des politiques :												
31 Etudes générales	19 200 000	27 700 000	29 161 611	6 264 793	866 016	34 560 387	125%	15 370 940	7 223 279	22 594 219	65%	11 966 168
32 Connaissance environnementale	119 400 000	84 900 000	65 915 557	12 501 309	544 019	77 872 847	92%	56 563 286	12 292 668	68 855 954	88%	9 016 893
33 Action internationale	42 000 000	27 700 000	17 172 547	3 411 983	48 553	20 535 977	74%	11 290 670	4 312 840	15 603 510	76%	4 932 467
34 Information, communication, consultations du public, etc.	21 600 000	22 900 000	19 813 330	3 992 975	259 551	23 546 754	103%	17 924 648	4 100 233	22 024 881	94%	1 521 873
Total Conduite et développement des politiques	202 200 000	163 200 000	132 063 045	26 171 060	1 718 139	156 515 965	96%	101 149 544	27 929 020	129 078 564	82%	27 437 401
IV. Dépenses courantes et autres dépenses :												
41 Fonctionnement, hors amortissements, hors personnel	55 800 000	54 000 000	43 893 777	7 421 172	0	51 314 948	95%	42 892 360	7 451 503	50 343 863	98%	971 085
42 Immobilisations	34 800 000	25 400 000	16 227 608	3 538 099	0	19 765 707	78%	13 211 172	3 920 322	17 131 494	87%	2 634 214
43 Gestion du personnel	208 200 000	202 000 000	159 072 589	30 835 937	0	189 908 525	94%	158 996 018	30 620 637	189 616 654	100%	291 871
44 Charges de régularisation	12 000 000	86 300 000	79 822 633	14 095 943	0	93 918 576	109%	79 513 871	12 141 618	91 655 488	98%	2 263 088
45 Charges financières	75 600 000	82 100 000	68 408 469	356 115	0	68 764 584	84%	55 411 438	356 115	55 767 554	81%	12 997 031
48 Dépenses courantes liées aux redevances	0	24 800 000	17 879 396	3 408 729	0	21 288 125	86%	17 447 709	3 398 539	20 846 248	98%	441 877
49 Dépenses courantes liées aux interventions	0	3 300 000	1 396 709	149 790	0	1 546 499	47%	1 396 709	143 381	1 540 089	100%	6 410
Total Dépenses courantes et autres dépenses	386 400 000	477 900 000	386 701 181	59 805 785	0	446 506 966	93%	368 869 275	58 032 115	426 901 390	96%	19 605 576
V. Contributions (ligne de programme 50)												
dont contribution à l'AFB	349 800 000	402 500 000	315 395 792	94 042 062	0	409 437 854	102%	315 395 792	94 042 062	409 437 854	100%	0
dont contribution à l'ONCFS	0	0	0	0	0	0		0	0	0		0
dont contribution à l'EPMP	0	0	0	0	0	0		0	0	0		0
dont reversement Ecophyto	0	68 200 000	45 077 692	0	0	45 077 692	66%	45 077 692	0	45 077 692	100%	0
Prélèvement au profit du budget général de l'Etat	0	247 100 000	246 738 406	67 107 167		313 845 573	127%	246 738 406	67 107 167	313 845 573	100%	0
TOTAL	5 270 200 000	5 480 000 000	4 508 802 908	981 713 366	39 128 775	5 451 387 500	99%	3 581 027 911	926 658 433	4 507 686 344	83%	943 701 156

Annexe IP 5 : Synthèse des paiements des programmes antérieurs au 10^e programme (en €)

Situation au : 31/12/2018

en Euros						
	Décisions nettes d'engagements actualisées au 31/12/N	Paiements				Restes à décaisser au 31/12/N
		Cumul des paiements des années antérieures au 31/12/N-1	Somme des paiements prévus au cours de l'année N	Somme des paiements réalisés au cours de l'année N	Total des paiements au 31/12/N	
	1	2	3	4	5=2+4	6=1-5
6ème PROGRAMME:					0,0	0,0
7ème PROGRAMME:					0,0	0,0
8ème PROGRAMME:	3 235 572 746	3 235 459 921		7 031	3 235 466 952	105 794
9ème PROGRAMME:	4 808 532 518	4 735 392 576		23 561 325	4 758 953 901	49 578 617
TOTAL Programmes antérieurs	8 044 105 264	7 970 852 497	0	23 568 356	7 994 420 853	49 684 411